

PB 3

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE

N° 61 — Année 1965

L'activité de la Société :

Assemblée Générale du 21 mai 1965 — Causerie de M. André PELLETIER.

Aline VAGNON. — Sortie d'Été en Beaujolais.

Etudes et Textes :

Joseph BATIER. — « LE PONT DU ROSNE ET LA CITE DE VIENNE » 1555.

Pierre FRÉCON. — LE CONCILE DE 1311 ET PHILIPPE LE BEL.

Henri FRUTON. — LES ANCIENS MONUMENTS RELIGIEUX DE VIENNE. Chapitre I. Les Eglises Paroissiales.

Joseph GARON. — VIENNE INCONNUE. — Chapitre III. Du côté de la rue Marchande.

Henri FRUTON. — VIEILLES PORTES ET HEURTOIRS.

Liste des Nouveaux Sociétaires 1965 :

V I E N N E

IMPRIMERIE TERNET-MARTIN

14, Quai Jean-Jaurès

1966

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE

N° 61 — Année 1965



VIENNE

IMPRIMERIE TERNET-MARTIN

14, Quai Jean-Jaurès

1966

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Société des Amis de Vienne

LE 21 MAI 1965

L'Assemblée Générale des Amis de Vienne s'est tenue le 21 mai 1965 dans la Salle de réunions de la Chambre de Commerce, sous la Présidence de M. Pierre Frécon, président.

Le procès-verbal de la précédente assemblée est adopté.

M. le Président donne la parole à M. Joseph Garon, secrétaire, pour la lecture du compte-rendu d'activité du Conseil d'Administration.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an dernier en avril 1964, nous avons célébré le 60^e anniversaire de la fondation des Amis de Vienne. Ce fut l'occasion pour votre conseil d'administration de se rendre compte de la place qu'elle a conquise et de l'estime que lui réservent les autorités et tous les habitants de notre ville.

Ce fut aussi pour nous une grande joie de constater la fidélité et la sympathie de nos adhérents. Elles nous sont précieuses, et le meilleur des encouragements.

Notre sortie d'été annuelle a eu lieu dans la capitale de la Savoie où une magnifique réception nous attendait. Nous rendions aux « Amis du vieux Chambéry », la visite que ce groupement avait faite à Vienne en 1963. M. Planche, fut pour nous le plus dévoué et le plus éclairé des guides. Il nous a raconté l'histoire des vieux hôtels de ces quartiers anciens sur la conservation desquels, son groupement veille avec vigilance. C'est une leçon à méditer et un exemple à suivre. La visite s'est poursuivie au château Ducal avec sa Sainte-Chapelle au curieux chevet. Le déjeuner eut lieu à Barby face au Mont-Granier. L'après-midi fut consacré à un pèlerinage aux Charmettes, dans ce vallon mélancolique et romantique imprégné du souvenir de Rousseau. La visite de la Crypte de Lemenc bâtie sur les ruines d'un temple païen a terminé cette journée dont la réussite fut parfaite.

Notre promenade d'automne a été consacrée à la visite de l'exposition de proto-histoire, ouverte au musée des Beaux-Arts. Nous avons pu admirer le panorama des objets de l'âge du bronze et de l'âge de fer groupés et présentés avec art par les soins de M. Gabriel Chapotat, attaché à la recherche scientifique. Nous avons pu admirer, poteries, haches, fibules et le magnifique char processionnel de la Côte Saint-André, tout cela commenté avec cette érudition souriante qui sait rendre attrayante la

plus austère des disciplines scientifiques. Nous avons longuement questionné, écouté et beaucoup appris, regrettant seulement que d'aussi remarquables réalisations ne puissent être maintenues dans leur intégralité faute de place, mais avec l'espoir que dans un avenir prochain, des locaux suffisants en rendent possibles l'étude et la visite.

Deux conférences furent données pendant l'hiver. La première par Mlle Elisabeth Jossier, notre vice-présidente et Mlle Meunier, professeurs au Lycée ; l'originale présentation « à deux voix alternées » a été fort appréciée des auditeurs, de même que les très belles diapositives qui l'illustraient. Dans la seconde conférence, M. Robert Savaux, professeur au Lycée Ponsard après l'avoir été pendant plusieurs années à celui de Tunis, nous a parlé des villes romaines de Tunisie qu'il a longuement explorées et photographiées. D'admirables vues en couleur nous en ont restitué toute la lumière.

Le Syndicat d'Initiative que préside M. Marcel Gourdat se souvient que dans les débuts de notre société, celle-ci remplit le rôle de Syndicat d'Initiative. Nous nous trouvons maintenant associés dans nos efforts ; non seulement le S.I. nous accueille dans son local, nous fait profiter de son secrétariat, mais il convoque à ses réunions son président pour prendre ses avis. Il a droit à toute notre reconnaissance pour tous les efforts qu'il tente en vue d'améliorer la présentation des monuments, diffuser documents et dépliants de notre ville. Avec lui nous avons attiré l'attention des Beaux-Arts, sur l'urgence de terminer les travaux de la tour sud de Saint-Maurice. Le « Co-Ma-Co » est prêt à apporter son concours pour son illumination, mais cet éclairage est rendu difficilement réalisable par suite de l'échafaudage qui paraît dressé à perpétuelle demeure sur la tour. Nous avons écrit à M. Pierre Lotte, architecte en chef des Monuments historiques. Il nous a répondu que les travaux actuels seraient terminés cet automne, mais qu'ils reprendraient sur la tour nord.

Une autre formule de collaboration fut réalisée en vue de l'achat de volumes sur Vienne provenant de la succession de notre regretté sociétaire M. Pierre David. Il nous a paru nécessaire de ne pas laisser partir de Vienne une quinzaine de livres et brochures comprenant notamment deux ouvrages du chanoine P. Cavard aujourd'hui épuisés, le volume de Rey et Vietti, édition rare en excellent état de 1834 et un exemplaire de la « Sainte Eglise de Vienne » de Charvet (édition du XVIII^e siècle). Le Syndicat d'Initiative a bien voulu acquérir ces volumes dont il a confié la garde aux Amis de Vienne. Ils peuvent être consultés à notre siège.

Cette action combinée de nos deux sociétés s'exerce aussi lors de visites de groupements culturels.

Tout dernièrement nous avons eu le plaisir de recevoir une délégation du Touring Club de France, à l'occasion d'un rallye camping-caraving, organisé sous la direction de M. Blain nouveau délégué du T.C.F. à Vienne ; particulièrement intéressés par nos monuments et grâce aux commentaires de deux guides érudites Mlles Andrée et Florence Jacquet, ces visiteurs venus des départements voisins ont manifesté leur étonnement et leur admiration devant toutes les richesses artistiques de notre cité que beaucoup découvraient.

*
* *

Parmi tant d'autres, venus de plus loin, nous retiendrons le passage des « Amis du Musée de Troyes », le lundi de Pentecôte 1964, car si le

visiteur admire et s'étonne de ce qui lui est révélé, le guide lui-même, apprend, s'instruit de certains contacts enrichissants. L'organisateur de ce voyage : M. Quantin, délégué régional du tourisme eut la délicate pensée de remettre à la Société sœur qui le recevait une étude dont il est l'auteur. Notre bulletin lui a été remis en échange.

Bien auparavant, nous avons eu le plaisir de recevoir une éminente personnalité : M. René Herval, ancien président de l'académie de Rouen, président de la Société des Ecrivains Normands. Il était venu séjourner dans notre ville et nous avons pu lui procurer une documentation qu'il souhaitait avoir depuis longtemps, sur les anciennes églises de Vienne. Sa brochure sur les origines chrétiennes de la deuxième Lyonnaise, c'est-à-dire la Normandie actuelle préface d'un important ouvrage en préparation est venue enrichir notre bibliothèque. L'histoire religieuse de Vienne y est mentionnée à plusieurs reprises. Echange encore de notre propre bulletin, qualifié par le récipiendaire « d'ouvrage de tenue impeccable et rempli d'enseignements précieux ».

*
* *

La réception traditionnelle des jeunes participants aux échanges internationaux eut lieu en juillet dernier sur la terrasse du musée d'art chrétien d'où l'on jouit d'une vue admirable qui enchantait les jeunes anglais, allemands, italiens, nos hôtes. Si le bruit des travaux de la voie express couvrit parfois les compliments qu'ils nous adressèrent en un bon français, la cordialité et la bonne humeur n'en régnèrent pas moins.

Cette réception sera renouvelée cette année le 27 juillet. A ce propos, nous adressons un pressant appel aux personnes qui pourraient participer à ces échanges internationaux. Malgré tous ses efforts, le Comité d'organisation des échanges, n'a pu réussir encore à trouver pour tous ces participants, notamment les jeunes allemands et italiens, un nombre suffisant de familles pour l'accueil et pour l'envoi réciproque à Esslingen et Udine de jeunes Viennois ou Viennoises. S'il vous est impossible de faire cet effort, cherchez autour de vous. Au siège des Amis de Vienne, place Saint-Pierre, il y a des formules d'inscription à remplir qui attendent. C'est urgent, car tout doit être mis au point définitivement avant le 3 juin.

*
* *

La Chambre de Commerce qui met toujours si aimablement cette salle à notre disposition, nous a demandé également de collaborer à l'édition de la luxueuse brochure qui fut éditée à l'occasion du centenaire de sa fondation en 1964. Une place y fut réservé pour une notice sur les monuments de Vienne et son site avec un heureux choix de reproductions de nos paysages. La mention de notre société se trouvait au milieu des témoignages sur l'Isère, écrits par les personnalités les plus en vue.

Enfin nous avons tenu la main à ce que notre bulletin annuel soit édité en son temps. Il vient d'être livré et sa distribution a commencé. Nous aurions souhaité qu'il arrivât plus tôt et que chacun pût en prendre connaissance avant cette réunion. Des nécessités techniques l'ont empêché. Vous y trouverez des études intéressantes sur les sujets locaux, avec des illustrations en relation avec les textes. Une liste des membres inscrits au 1^{er} mars 1965 complète la brochure.

Telles sont les manifestations diverses qui ont marqué la vie de notre groupement pendant l'année écoulée. Ils suffisent pour accuser sa vitalité

et pour que le conseil d'Administration remercie de tout cœur ceux de nos membres qui ont contribué par leur dévouement et leur constance au succès des Amis de Vienne.

RAPPORT DU TRESORIER

La parole est donnée à M. Jacob, trésorier, pour la lecture du rapport financier.

RECETTES.

Solde en Caisse au 1 ^{er} janvier 1963	3 978.06
Repas du 60 ^e anniversaire, remboursement des adhérents ..	535
Compte du régisseur de l'immeuble de St-André-le-Bas	1 664.81
Subvention de la ville de Vienne	250
Encaissé pour sortie d'été	278
Vente de Bulletins	20
Intérêts de Banque	17.34
Dons	125
TOTAL	9 583.21

DEPENSES.

Frais d'impression du bulletin 1964	4 357.80
Banquet du 60 ^e anniversaire	1 190
Sortie d'été	289.10
Réception d'échanges internationaux	114
Fournitures photos	57.80
Solde C.C.P.	5
Timbres — divers	247
TOTAL	6 260.70
Les recettes s'élèvent à	9 583.21
Les dépenses s'élèvent à	6 260.70
Reste à notre avoir	3 322.51

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes présentés.

ALLOCUTION DU PRESIDENT

Je veux ajouter quelques mots à l'exposé que vous venez d'entendre, qui retraçait les événements de l'an passé, pour vous donner un aperçu des manifestations projetées pour la présente année.

Mais auparavant je tiens à évoquer le souvenir de ceux de nos Membres qui nous ont quittés et en particulier celui de personnalités dont la mort nous a été très sensible. Le Dr Henri Bouvier, fils d'un de nos premiers Présidents Jules Bouvier, est décédé à la suite d'une longue maladie, regretté de toute la population. Formé aux belles choses par son père dont on ne dira jamais assez la part qu'il prit par ses travaux et par son enthousiasme au succès de la Société à ses débuts, il était assidu à nos réunions et je crois qu'il ne manqua jamais d'être présent à nos sorties. Il les animait par sa bonne humeur et par l'intérêt qu'il

manifestait. De tels caractères sont précieux parmi nous et doivent servir d'exemple.

Mlle Germaine Gazet fut aussi un exemple par l'affection qu'elle témoigna toujours pour les travaux de notre groupement. Non seulement elle les suivait avec régularité mais son regard attentif pendant les exposés disait sa compréhension et sa joie d'entendre parler de sujets qui lui étaient chers. C'était un cœur tourné vers la bonté et qui ne refusait jamais de coopérer à une bonne œuvre. Elle sera regrettée par nous et par tous.

Nous disons aussi nos regrets de la disparition d'un photographe de talent, M. Nagel, qui, sous le pseudonyme de Roland D'Arcine se fit un nom dans la littérature. Installé depuis quelques années à Vienne il s'était acquis de nombreuses sympathies. Lui aussi était fidèle à nos sorties.

*
**

Quelques indications sur les promenades que nous projetons. La sortie d'été a été fixée au dimanche 4 juillet. Nos sorties précédentes vous ont menés dans diverses régions du Dauphiné et de la Savoie. Nous voudrions cette année vous faire connaître quelques coins du Beaujolais. Il possède en abondance des châteaux, des églises. Nous commencerons par le château de Vaurenard à Gleizé, Salles, son église et son cloître, une halte dans un chais célèbre avec dégustation de vin blanc. Après un déjeuner où trônera naturellement le vin de la contrée nous franchirons la Saône, visiterons le beau château de Fléchères puis, sur le chemin du retour, la salle renaissance du tribunal de Trévoux, si l'horaire le permet.

En automne nous irons visiter le Musée des Arts Décoratifs que dirige M. de Micheaux conservateur et si possible le Musée des Tissus.

Vienne continue d'intéresser les savants et les artistes. Une jeune revue suisse « Style » qui se classe pour sa présentation à l'égale des meilleures publications d'art, veut envoyer son directeur prendre des notes et des vues afin de faire un article illustré sur Vienne, qui l'a séduit à un de ses passages.

Je voudrais maintenant signaler deux points auxquels je souhaiterais voir donner une solution. M. le Maire, auquel notre Société est reconnaissante de l'intérêt qu'il prend à nos efforts, ne nous en voudra pas de notre insistance.

Le premier est celui de la propreté du dallage qui se trouve entre les deux arcades dites du Forum. Non seulement l'herbe devient haute mais les voisins ne se gênent pas pour y déverser toutes sortes de débris. Quantité de touristes nous en font la remarque. Nous l'avons signalé à la Mairie et nous n'ignorons pas les tracas que lui cause l'aménagement de ce terrain. Nous souhaitons qu'une solution satisfaisante pour tous intervienne enfin.

Seconde déconvenue que ne cessent de signaler les nombreux visiteurs : le maintien depuis longtemps de la fermeture du Musée. Ses collections de faïences, de médailles, d'objets de fer et de bronze, la statue de Pacatianus qui s'y ajoutera, excitent l'intérêt des spécialistes et même des simples touristes. Ne peut-on tenter un moyen de mettre fin à cette situation alarmante ?

Vous venez ces jours-ci de recevoir ou vous allez recevoir notre Bulletin. Nous tenons beaucoup à sa parution annuelle. Il est un lien entre nos sociétaires et nous le voudrions bourré d'images, et si possible en

couleurs. Pour cela il nous faut de l'argent, donc beaucoup d'adhérents. Lors du 60^e anniversaire, des appels ont été adressés et nous avons recruté ainsi 80 adhérents nouveaux. L'archéologie, les fouilles sont en faveur. Partout on voit naître des revues nouvelles, telle « Archéologia » la dernière parue. Des publications de luxe, « Connaissance des Arts » par exemple, ont des articles archéologiques. Les Amis de Vienne sont donc dans la ligne et le goût actuel des trésors anciens lui assure un avenir fécond que nous promettons de soutenir.

*
**

Je passe maintenant la parole à M. André Pelletier, agrégé de l'Université, professeur au Lycée de Bourgoin, bien connu des Viennois pour l'activité qu'il déploie en faveur de notre ville et de son passé. Il va vous entretenir de la campagne de fouilles entreprises dans notre région, celles d'Alba en Ardèche que dirige personnellement M. Le Clay chargé par les Monuments historiques de la circonscription archéologique Rhône-Alpes et des recherches effectuées à Vienne par lui-même.

CAUSERIE DE M. André PELLETIER

Je remercie la Société des « Amis de Vienne » de m'avoir invité à présenter devant elle les principales découvertes archéologiques de la circonscription Rhône-Alpes en 1964. C'est un grand plaisir pour moi d'être ici, car les Viennois savent l'admiration que je voue à leur ville depuis le jour où j'ai décidé d'en étudier l'histoire antique.

Les deux chantiers dont je vous entretiendrai aujourd'hui sont ceux d'Alba et de Vienne. Je les ai choisis à bon escient ; le premier, car les recherches y ont repris récemment sous la direction de M. Marcel Le Clay, directeur de la circonscription, le second car il concerne au premier chef tous les Viennois.

Alba est un petit village de l'Ardèche, situé sur la route qui conduit de Viviers à Aubenas, à 15 km de Montélimar. Petit village au passé prestigieux puisque, dans l'antiquité, la colonie romaine d'**Alba Augusta Helviorum**, était la capitale du peuple des Helviens. Elle fut ensuite le siège d'un évêché et, détruite lors des invasions, elle ne reparut qu'au XIII^e siècle, sous la forme de la seigneurie d'Aps, nom qu'elle conserva jusqu'en 1903 et qu'elle échangea alors contre celui d'Alba.

Des vestiges du passé rien n'apparaissait encore lorsqu'en 1935, un érudit local, Franck Delarbre, entreprit les premières fouilles. Il commença à dégager le théâtre, édifice construit au 1^{er} siècle Après J.C., de 60 m. de diamètre et pouvant contenir 4.000 spectateurs. Ces fouilles furent malheureusement arrêtées, faute de crédits, après la guerre. Et en terminant le chapitre qu'il consacrait à Alba dans son ouvrage « Lumières sur la Gaule », M. Eydoux pouvait écrire à propos du premier restaurateur du passé d'Alba :

« Je me souviens aussi de sa tristesse quand il me promenait sur « ces terres qui transpiraient d'histoire et qui gardaient leurs riches « secrets. Il faudrait quelques centaines de mille francs pour Alba. C'est « une somme minime. Elle viendrait soutenir une foi ardente, qui elle, ne manque pas. »

Le vœu de M. H. P. Eydoux est aujourd'hui exaucé, puisque, l'année dernière, M. Marcel Le Glay, directeur des Antiquités historiques de la région Rhône-Alpes, a pris lui-même en main les recherches archéologiques sur le site d'Alba. Pour ce nouveau départ, seuls des sondages avaient été envisagés, mais leurs résultats ont dépassé les prévisions les plus optimistes. Les principales découvertes se situent à Saint-Pierre, où furent élevées successivement, sur les ruines d'un temple gallo-romain, une église paléo-chrétienne qui fut probablement la cathédrale, et une église romane abandonnée au XVI^e siècle. C'est là, en particulier, que fut mise au jour une magnifique inscription, gravée sur une pierre réemployée comme cuve de sarcophage. Voici les premières conclusions que M. Le Glay a pu tirer de son étude.

Cette inscription, qui date de la fin du I^{er} siècle de notre ère, mentionne une distribution de sportules, c'est-à-dire de cadeaux, mettant en cause quatre corporations pour la première fois réunies sur une même inscription. Ces quatre corporations sont celles des **Dendrophori** ou fournisseurs de bois, des **Fabri** ou charpentiers-forgerons, des **Utriclarii** ou fabricants d'outres (destinées à alléger les bateaux de transport) et des **Centonarii** ou fabricants de bâches. Or toutes intéressent le commerce de vin dont nous savons par Pline qu'il était très apprécié (Pline déclare que ce vin, d'origine albaine, fut en quelques années produit par toute la province de Narbonnaise) et exporté fort loin (on a découvert à Vechten, en Hollande, une amphore portant la marque (**Helviorum**)). Ce vin était tiré d'un plant fameux, la **carbonica**, dont la fleur avait la particularité de ne durer qu'un jour et ainsi d'éviter les coulures.

Il s'agit donc d'un document d'une importance économique capitale, qui vient ajouter au texte de Pline et montre que le commerce du vin était une des grandes sources de richesse d'Alba. Nous pouvons d'ailleurs rapprocher cette inscription de celle déposée au Musée Saint-Pierre à Lyon et que mentionne un illustre citoyen d'Alba, établi à Lyon pour ses affaires, Marcus Inthatius Vitalis, marchand de vin, patron de la corporation des marchands de vin et de celle des Nautes de la Saône, patron des **Utriclarii** et des **Fabri** de Lyon, appelé par ses concitoyens à siéger à la curie d'Alba et auquel les marchands de vin Lyonnais ont élevé une statue.

Nous avons ici deux documents qui se rejoignent et qui prouvent que la **carbonica** des Helviens était peut-être autant appréciée des gourmets du monde romain que le **picatum** des Allobroges.

*
**

Mais Vienne n'est pas célèbre seulement par les produits de sa vigne. Elle possède aussi un très bel ensemble de monuments parmi lesquels nous devons ranger ceux qui font l'objet de nos recherches ; le théâtre et le temple de Cybèle. Commencées en 1963, dans le coin Sud-Ouest du quartier de l'ancien hôpital, les recherches archéologiques ont été étendues l'an dernier, à tout le Sud-Ouest du quartier et ont permis de préciser le plan de grands ensembles de construction plus ou moins bien délimités jusqu'alors. Cinq sondages ont ainsi été entrepris. (fig. 1 et 2).

1. — En premier lieu, nous avons poursuivi la fouille de la salle souterraine, dont la partie la plus intéressante s'est révélée être la statigraphie, c'est-à-dire l'étude des différentes couches d'occupation humaine et de leur destruction. Nous avons ainsi pu remonter dans le temps jus-

qu'au début du 1^{er} siècle avant J.C. Malheureusement des infiltrations d'eau nous ont contraint d'arrêter nos travaux.

2. — Un sondage heureux a révélé, dans l'axe du temple de Cybèle, un égout construit en maçonnerie, large de 60 cm, haut de 80 cm, avec un plafond en forme de voûte, et dont le fond se trouve situé à 2,20 m du niveau du temple. A son extrémité Est, l'égout débouche dans le souterrain qui borde le temple sur sa face Est ; à l'ouest, l'égout plonge sous les degrés de l'escalier qui permettent d'accéder au podium du temple. Le dégagement de la boue agglutinée dans l'égout a permis la découverte d'un matériel important : des vases en céramique, quelques pièces de monnaie en bronze du IV^e siècle après J.C. des épingles et des jetons en os, surtout un magnifique verre qui porte un décor gravé de six personnages. La scène représentée est une danse agraire (le personnage féminin tient une plante munie de ses racines) à moins qu'il ne s'agisse d'une cérémonie bachique (à gauche, le vieillard serait Silène et au centre la femme une Ménade).

3. — Le dégagement du souterrain n'a été qu'ébauché, mais il a été reconnu sur la plus grande partie de son trajet. Il longe le temple de Cybèle sur sa face Est, et se prolonge au delà sans que nous ayions pu découvrir encore l'endroit où il aboutissait. Ce souterrain est encombré de constructions perpendiculaires à ses deux côtés et il est même coupé par un mur dont la facture semble assez récente (lits de briques irréguliers dans la maçonnerie). Dans la partie du souterrain qui est à ciel ouvert, sur le pavement, ont été découverts deux masques en marbre et un *oscillum* décoré, sur ses deux faces, de scènes bachiques (fig. 3).

4. — A l'est du souterrain les fouilles ont mis au jour un grand bassin en forme de L, dont le plus long côté mesure 18,70 m. Ce bassin est difficile à reconnaître car il est coupé par plusieurs murs qui lui sont postérieurs et en particulier sa partie médiane est occupée par un bassin plus petit et moins profond, parfaitement construit, entouré de grandes dalles (fig. 4 et 5). Les rainures et les cavités qui jalonnent ces dalles révèlent que celles-ci supportaient un cancel, à l'intérieur duquel devait figurer la statue de la divinité. Un petit trésor monétaire de 300 pièces en bronze, du IV^e siècle a été découvert dans la partie Sud du grand bassin, presque au niveau du sol.

5. — Un dernier sondage effectué dans la partie Sud du quartier a mis au jour un hypocauste (fig. 6) : cette salle rectangulaire contient neuf piliers de briques cylindriques, en excellent état de conservation. De cette chambre de chauffe, l'air d'une part s'engouffrait sous le sol de la pièce voisine, surélevé et soutenu par des piliers de briques carrés, d'autres part remontait le long des murs de cette même pièce au moyen de canalisations de section sextangulaire dont seule l'amorce subsiste (fig. 7).

Tel est le bilan après un mois de travaux. Notre ambition, cette année, est d'étendre le champ de prospection sur une autre partie, encore inexplorée, du quartier de l'ancien hôpital. Espérons que les trouvailles que nous y ferons viendront enrichir nos connaissances sur ce magnifique ensemble que forment le temple et le théâtre de Cybèle.

ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS

L'ordre du jour appelle les élections de cinq membres soumis au renouvellement annuel.

MM. Gourdant, Gien, Jacob, Champlong et Terrasse, sont réélus.

SORTIE D'ÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ

LE BEAUJOLAIS

Le Beaujolais était la région choisie par la Société pour sa sortie d'été qui a eu lieu le 4 juillet ; cette visite connut une affluence record, plus de soixante-dix sociétaires ou sympathisants ayant répondu à l'invitation des organisateurs. M. Jaillet, ancien président, profitant d'un court passage à Vienne participait au voyage.

Le rassemblement était fixé à Villefranche, en l'hôtel de la Chambre de Commerce. Nous fûmes accueillis par M. Guillermet, délégué régional du tourisme, « Libraire, érudit, M. Guillermet est appelé le chantre du Beaujolais », avait dit M. Garon.

En effet, M. Guillermet, notre cicérone durant cette visite fut un guide documenté, plein d'humour. Il exalta avec saveur le Beaujolais, ses richesses, ses vignobles et ses vigneronns qui apportent, verre en mains, joie, santé et bonheur.

Quittant Villefranche, nous arrivons à Gleizé où s'élève le château de Vaurenard, propriété de la famille de Longevialle. Tout d'abord rendez-vous de chasse des sires de Beaujeu, le château connut des fortunes diverses jusqu'à l'arrivée de Claude Corteille au XVII^e siècle. Depuis, cette demeure fut sans cesse embellie, transformée et ses habitants connurent là, joie et tristesse — celle, entre autres, de voir guillotiner en 1793, deux membres de la famille —. Une jeune fille restait, Catherine, qui héritait du domaine et qui, en épousant le Comte d'Apchier devint la belle-sœur du Comte de Longevialle ; à sa mort en 1861 son neveu Maurice de Longevialle hérita de Vaurenard (1).

Légende ou fait historique, un personnage énigmatique venu finir ses jours dans ce château, le baron de Richemont, se disait être Louis XVII. M. Louis de Longevialle montre une collection de lettres écrites de sa main ; une copie de son acte de décès extrait du registre d'état-civil de la Commune de Gleizé et signé du maire du pays mentionne : Louis, Charles de France, natif de Versailles, rentier, demeurant à Paris, rue de Condé n° 12, âgé de 68 ans, célibataire. D'autre part, ce personnage contait lui-même « Je naquis à Versailles dans le château de mes pères le 27 mars 1785, J'étais le 3^e enfant du bon et vertueux Louis XVI et de la brillante et trop infortunée Marie-Antoinette, fille de Marie-Thérèse impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie ».

Sa tombe est près de la chapelle de Vaurenard, l'inscription « Louis XVII » fut effacée sur l'ordre de Napoléon.

Imposture ou réalité, cette énigme vaut au propriétaire de nombreuses communications avec des historiens, chacun souhaite découvrir un jour les preuves formelles, authentiques de celui qui fut peut-être Louis XVII « dont le regard et l'âme de posèrent si souvent sur l'horizon des collines beaujolaises ».

En modernisant cette demeure, les propriétaires ont su lui conserver sa structure ancienne, c'est ainsi que nous trouvons deux petites pièces voûtées avec arcs d'ogive très caractéristiques et une salle d'archives où s'accumulent dossiers parchemins ; dans ce chartier un semis de faucons peints à l'huile, sur les murs ; une frise ornée des armes des Corteille, en clef de voûte, deux ailes de faucon soutenant le chiffre des Falcon, la cordelière de St-François en mémoire du premier monastère franciscain créé en France en 1222, que de témoignages du passé !

C'est ensuite la visite de nombreuses pièces d'époque : meubles en marqueterie, tapisseries, portraits, entre autres ceux de Louis XVI, Marie-Antoinette et le Dauphin, une chaise à porteur transformée en vitrine où d'émouvants souvenirs sont rassemblés, une chambre à coucher dite chambre de Louis XVII, les salons, aux meubles précieux (2), ouvrant sur un parc où nous pouvons admirer la beauté au paysage et la ligne estompée des collines.

Cette visite guidée et commentée par M. de Longevialle qui a ressuscité pour nous un passé émouvant dans un riche décor fut un véritable cours d'histoire et d'art. Après cette visite les châtelains reçurent les Amis de Vienne dans leur caveau pour la traditionnelle dégustation ; à l'issue de cette réception le Président M^e Pierre Frécon, dans une courtoise allocution remercia le maître des lieux pour son accueil si cordial.

A St Julien, nous faisons une rapide visite au Musée Claude Bernard — le père de la médecine moderne — musée inauguré la veille en présence de très nombreux savants étrangers. Derrière ce musée, acquis grâce à la générosité des Laboratoires Merieux et Delagrangé, se trouve l'humble maison natale de Cl. Bernard qui, même arrivé au sommet de sa carrière, chargé de gloire, y revint chaque année à l'époque des vendanges vivre au milieu de ses vendangeurs.

C'est ensuite Salles, où un ravissant petit cloître avec colonnettes jumelées, aux chapiteaux richement décorés, ainsi que deux portes très suggestives, l'une de style gothique, l'autre d'inspiration orientale avec sa bande lombarde et la richesse de sa décoration retiennent notre attention ; ces sculptures dans la pierre dorée sont du plus heureux effet.

Par une route pittoresque, au milieu d'une belle végétation il est plaisant de voir ces vignes escalader la pente douce des collines tandis que dans le lointain se profile la ligne bleue des Crêtes. Après avoir salué au passage Vaux-Clochemerle, nous arrivons à Villié-Morgon où a lieu le déjeuner traditionnel... arrosé de Beaujolais, repas au cours duquel M. Guillermet égrena pour nous des souvenirs littéraires ou de petites histoires relatives à Clochemerle, où revient toujours l'amour fervent qu'il porte à son pays, le Beaujolais. M. Frécon ajouta quelques mots pour le remercier de son concours précieux en cette journée, et, en présence de Mme Maurice Faure, il compara l'art qu'il a mis dans son rôle de guide à celui qu'y apportait le regretté Président, animateur inoubliable de nos sorties.

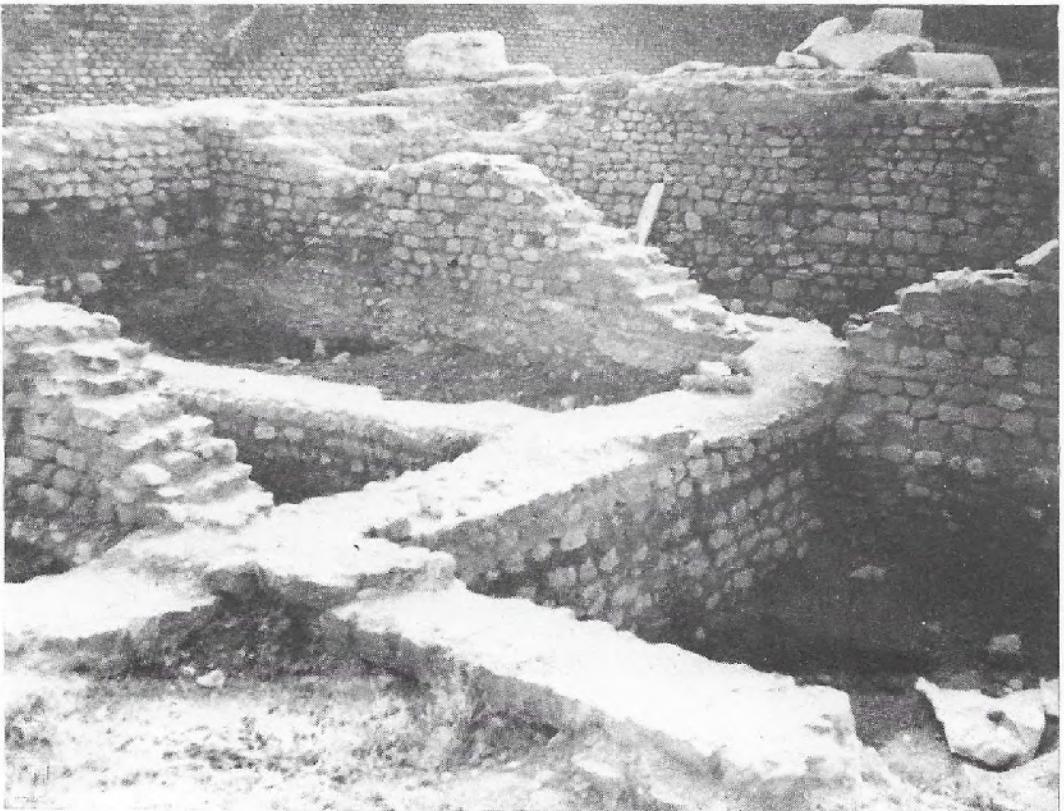
Sur le chemin du retour, longeant la rive gauche de la Saône, quelle fraîcheur, quelle verdure et comme il est aisé d'évoquer « les voix des pâtres virgiliens échangeant leurs églogues » tandis que quelques barques agitent à peine les eaux de la rivière !

Mais voici Fareins où se trouve le château de Fléchère : admirable demeure reconstruite au XVII^e siècle sur l'emplacement d'un château-fort du XI^e siècle dont seuls subsistent les communs (3).

TERRAIN DES FOUILLES DU TEMPLE DE CYBELE



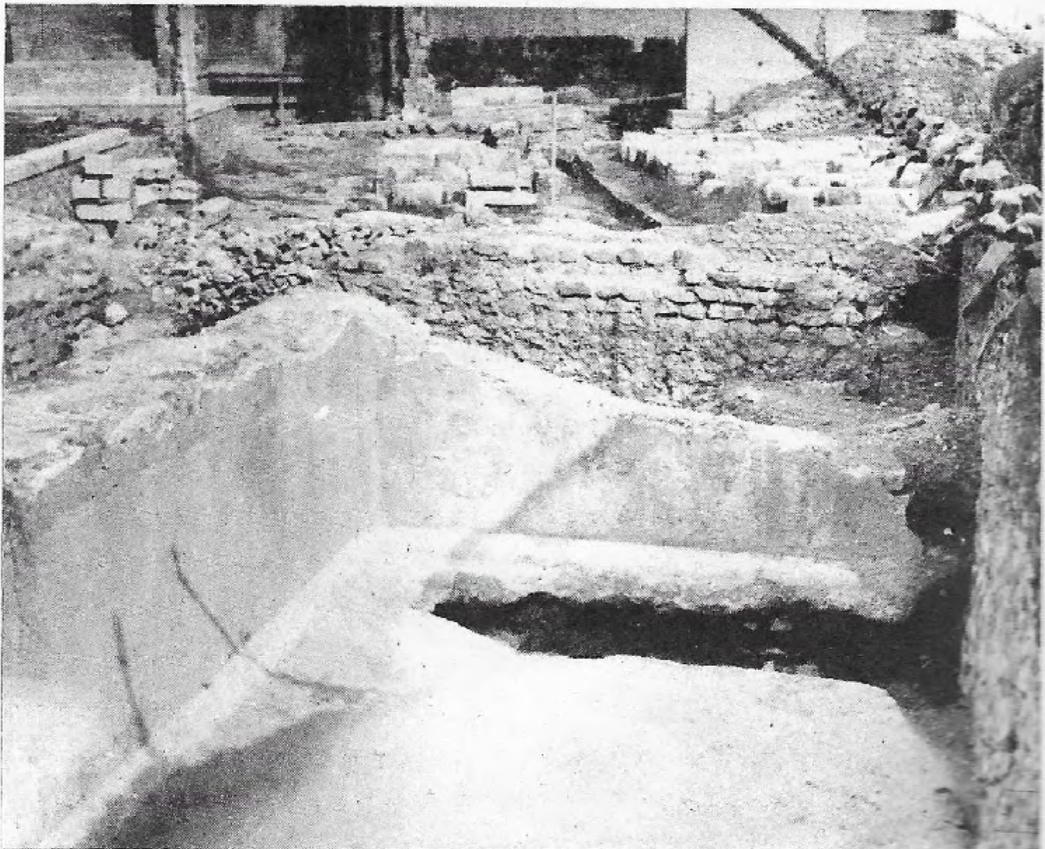
Deux vues générales du chantier



TERRAIN DES FOUILLES DU TEMPLE DE CYBELE

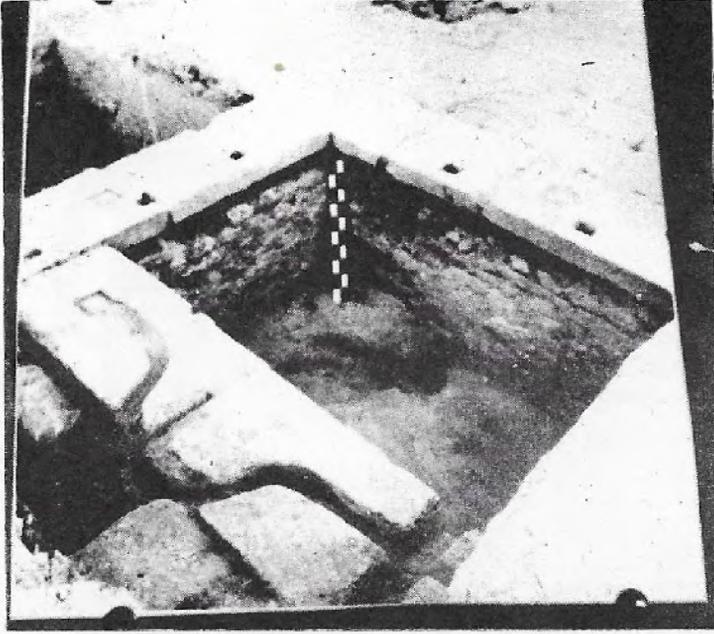


Oscillum

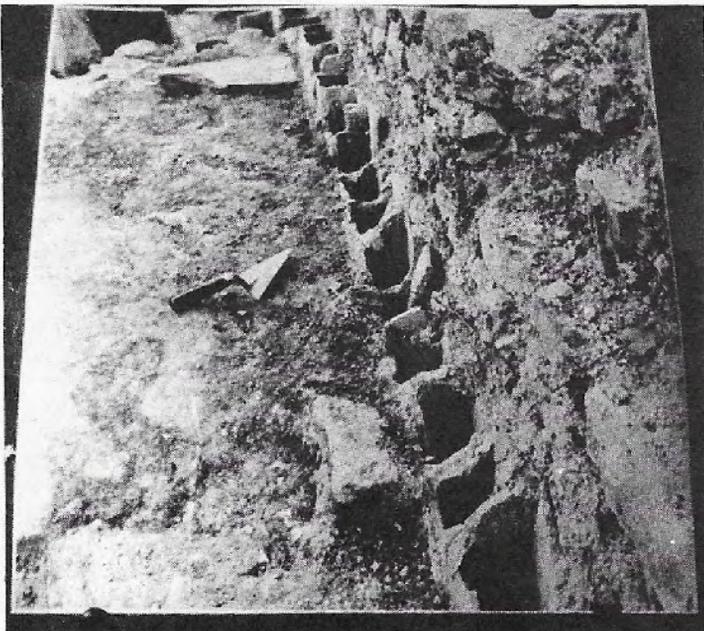


Bassin

TERRAIN DES FOUILLES DU TEMPLE DE CYBELE



Petit bassin
entouré de
grandes dalles

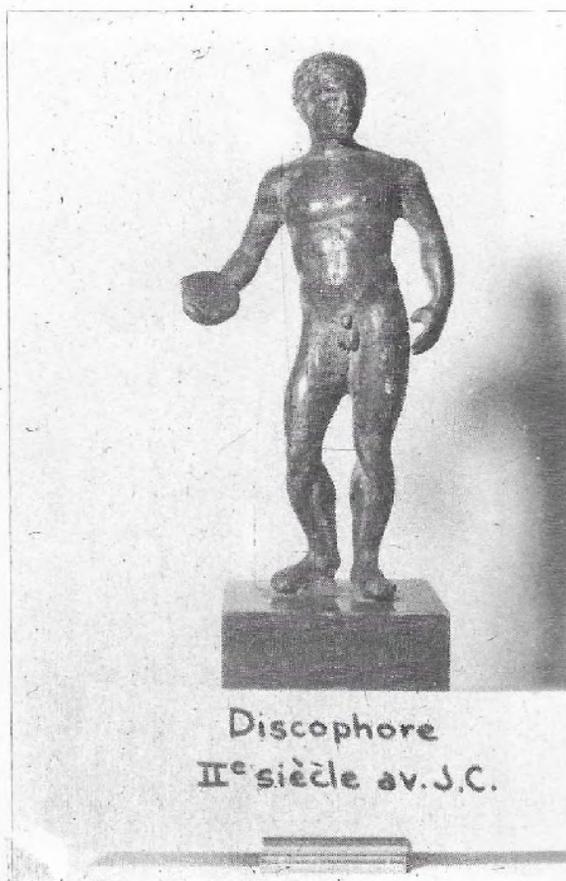


Salle
à
hypocauste

**Visite d'Automne
des Amis de Vienne commentée par
M. Gabriel Chapotat.**

Une relation de cette remarquable manifestation qui a attiré à Vienne de très nombreux visiteurs, sera donnée dans notre prochain bulletin.

Quelques illustrations parmi les trésors exposés (cf Catalogue de l'Exposition, quelques exemplaires encore disponibles au Syndicat d'Initiative).



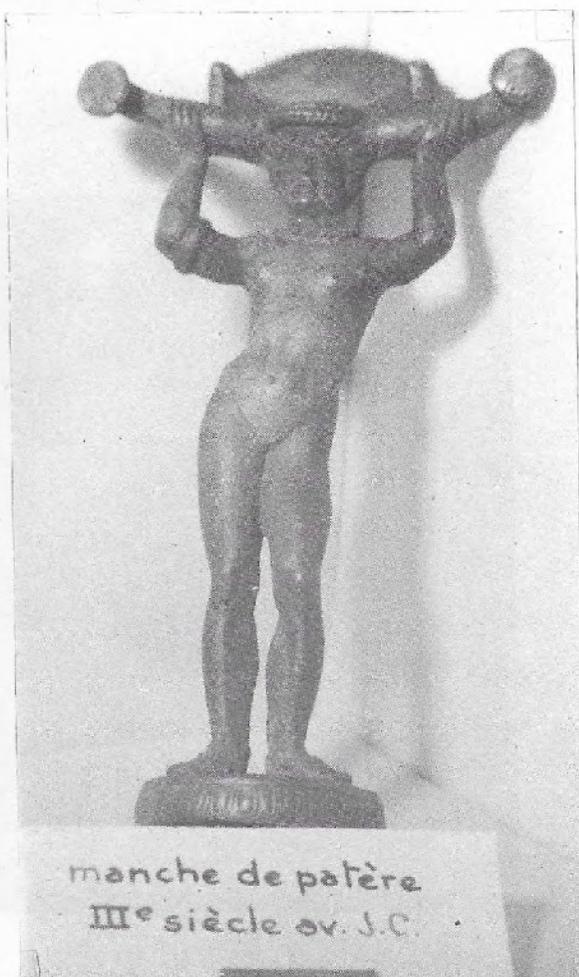
Bronzes



Marbre



Laraire



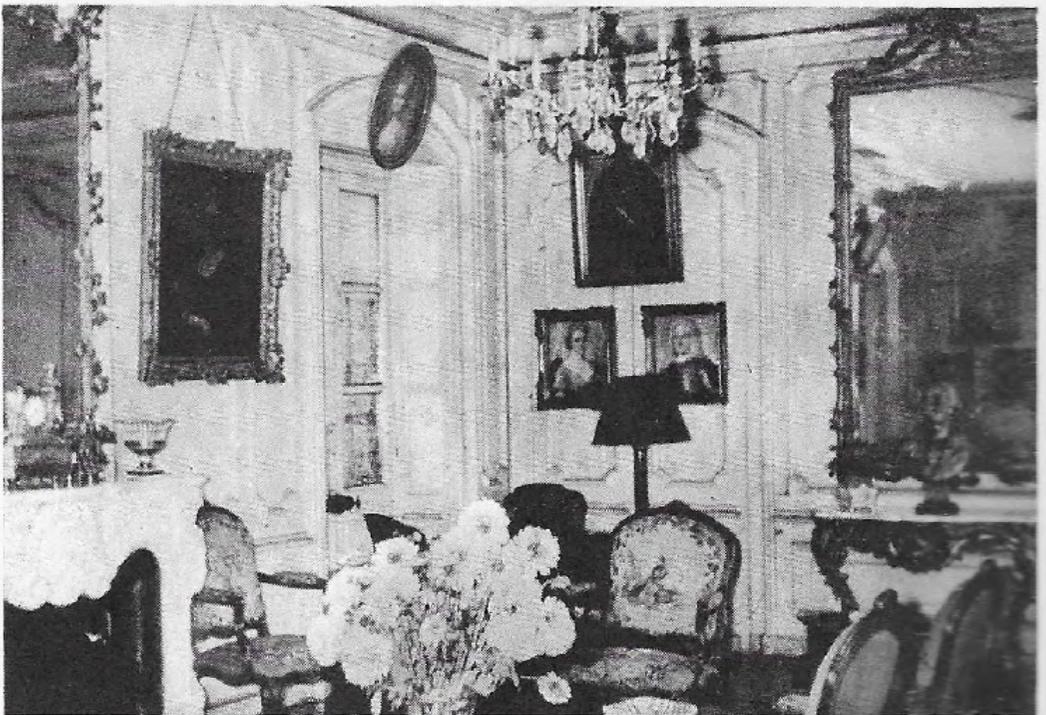
manche de patère
III^e siècle av. J.C.

Bronze

4 JUILLET 1965 — SORTIE D'ETE

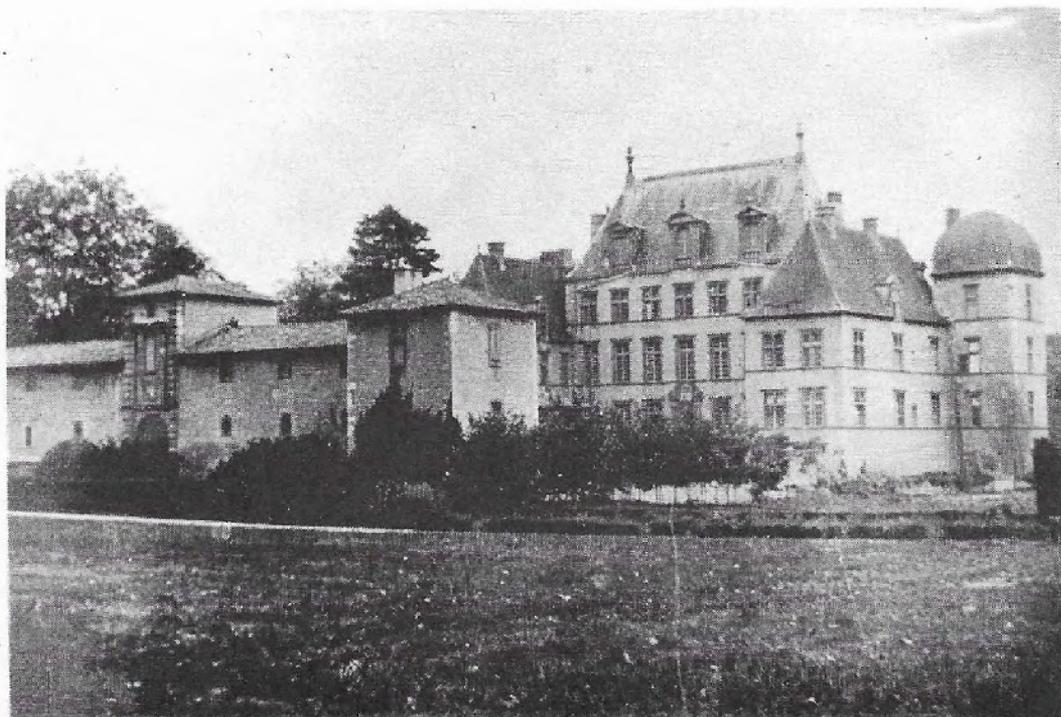


Les Amis de Vienne arrivent au Château de Vaurenard

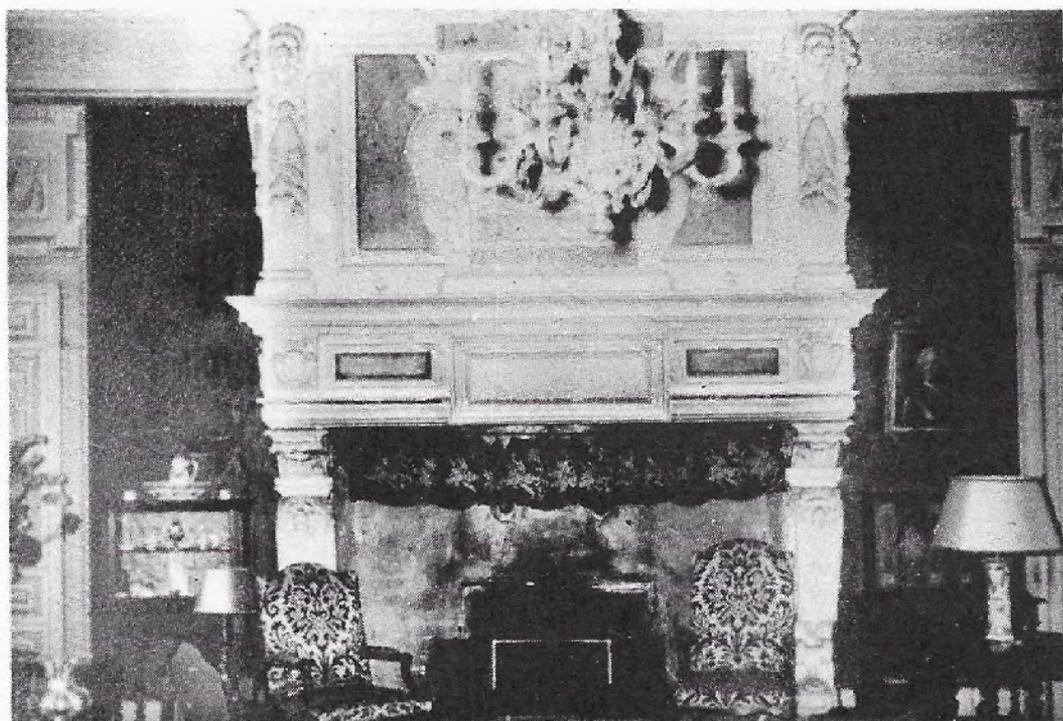


Château de Vaurenard : un salon

4 JUILLET 1965 — SORTIE D'ETE



Vue du Château de Fléchère



Château de Fléchère : une cheminée

De magnifiques allées d'arbres conduisent à cet édifice dont la façade en pierre dorée est très belle. Cette riche demeure appartient au Comte de la Ferrière dont les ancêtres eurent de nombreuses rivalités avec les ducs de Beaujeu.

L'intérieur est du XVII^e siècle : ses plafonds à la française, ses parquets en marqueterie, ses tapisseries de Flandre ou d'Aubusson, ses portraits de famille (signés Nattier, la Tour entre autres) sa bibliothèque riche en ouvrages sur la région, ses cheminées Henri IV (4), un cabinet italien en ébène sculpté, un magnifique coffre représentant le Paradis terrestre, la salle à manger avec sa table en pierre de Bourgogne et tout autour un superbe parc avec jet d'eau, constituent un ensemble authentique, sévère, plein de grandeur.

Nous reprenons la route et voyons encore, situé dans un très beau site de la Saône, Trévoux, capitale de la Dombes, nous apercevons les Tours, le Pont mais bientôt c'est Lyon et peu après Vienne.

Au soir de cette sortie, chacun pouvait méditer sur l'enrichissement acquis au cours de la journée, apporté par tant de témoignages d'un riche passé artistique et historique, au milieu de la beauté poétique d'une terre hospitalière où l'homme respire la joie de vivre.

Aline VAGNON.

LE PONT DE ROENE DE LA CITE DE VIENNE

1688

Dans son ouvrage intitulé *Le Pont de Roene de la Cité de Vienne*, l'auteur a reproduit de la main de son oncle, le grand architecte Pierre-François Blondin, un dessin de ce pont, tel qu'il existait en 1755.

Depuis ce temps, il a subi de nombreuses modifications qui ont fait de ce pont un des plus beaux de la ville de Vienne. Les travaux ont été dirigés par M. de La Roche, architecte en chef de la ville, et par M. de La Roche, ingénieur en chef de la ville.

L'original du dessin est conservé dans les archives de la ville de Vienne.

ETUDES

Pierre-François Blondin a été le premier à concevoir ce pont, et il a été construit en 1755. Les travaux ont été dirigés par M. de La Roche, architecte en chef de la ville, et par M. de La Roche, ingénieur en chef de la ville.

Le pont de Roene de la Cité de Vienne est un des plus beaux de la ville. Les travaux ont été dirigés par M. de La Roche, architecte en chef de la ville, et par M. de La Roche, ingénieur en chef de la ville.

Les travaux ont été dirigés par M. de La Roche, architecte en chef de la ville, et par M. de La Roche, ingénieur en chef de la ville.

Le pont de Roene de la Cité de Vienne est un des plus beaux de la ville. Les travaux ont été dirigés par M. de La Roche, architecte en chef de la ville, et par M. de La Roche, ingénieur en chef de la ville.

Les travaux ont été dirigés par M. de La Roche, architecte en chef de la ville, et par M. de La Roche, ingénieur en chef de la ville.

Le pont de Roene de la Cité de Vienne est un des plus beaux de la ville. Les travaux ont été dirigés par M. de La Roche, architecte en chef de la ville, et par M. de La Roche, ingénieur en chef de la ville.

LE « PONT DU ROSNE DE LA CITÉ DE VIENNE »

1555

Dans son ouvrage *Vienne la Sainte* au chapitre qui traite des ponts en pays viennois, notre cher historien P. Cavard a donné la reproduction de la belle gravure qui sert d'en-tête au Mandement de Pierre Palmier, archevêque et comte de Vienne en 1555.

De tout temps, la construction et l'entretien des voies de communication ont causé de gros soucis aux dirigeants des états et des provinces et nous voyons actuellement rétablir les « péages » que vitupéraient avec indignation nos maîtres à penser du début du siècle !

L'original du Mandement reproduit ici existe, en deux exemplaires, à la Bibliothèque municipale de notre ville. Ceux qui possèdent de bons yeux et une bonne loupe pourront en lire ici le texte intégral.

Pierre Palmier fait d'abord état de la « Supplication des ma-
« nans et habitans de Vienne étant durement informés des gran-
« des réparations lesquelles journellement convient faire et sont
« nécessaires pour l'entretènement du pont lequel faut conti-
« nuellement réparer et entretenir pour la grande impetuosité
« du fleuve. »

et le mandement continue en déclarant que, si le pont tombait en ruine, ce serait une grande désolation non seulement pour les habitants de Vienne mais pour toute la « république » des pays circumvoisins.

On trouvera des subsides d'ingénieuse façon : les diocésains qui voudront manger de la viande les lundi et mardi de Carême prenant, donneront, pour chaque personne de la famille, enfants exceptés : trois deniers tournois.

Ceux qui, en outre, donneront de leurs biens pour les dites réparations auront : « quarante jours de vrais pardons en remission de leurs péchés en disant Pater et Ave Maria ».

Ces deux prières seront dites pour la santé et la prospérité du roi, pour la paix et la tranquillité de son royaume, et la conservation et l'unité de l'Eglise Catholique.

En 1555, on comprend bien ce souci du maintien de l'unité de l'Eglise ; la réforme protestante se développe partout et les guerres de religion vont bientôt désoler la France.

Le souci des dépenses pour les réparations du pont de Vienne n'incombe pas seulement aux habitants de la ville et du district (« la république des pays circumvoisins ») ; tous les curés et vicaires du diocèse publieront le mandement, recueilleront les aumônes, en donnant les dispenses de carême autorisées, et ne prendront, sur les sommes ainsi récoltées, que le dixième pour leur peine. Toutes les sommes recueillies seront apportées à l'Eglise de Vienne en mai prochain.

Le présent mandement est « Donnez à Vienne le premier jour « de Novembre de l'an de l'Incarnation de Nostre Seigneur, mil « cinq cens cinquante-cinq ».

Dans l'ouvrage, cité plus haut, P. Cavard nous apprend que l'histoire du pont du Rhône est « celle d'une lutte incessante contre l'impétuosité du fleuve et les dégâts causés par les grosses crues ». On utilisera de plus en plus le bois pour les réfections ; mais en décembre 1651, le pont sera complètement démantelé sous la poussée des hautes eaux.

Le passage par un bac à traîlle d'une rive à l'autre durera jusqu'en 1829, date de la construction du pont suspendu.

J. BATIER.

— Nous serions heureux qu'un de nos lecteurs puisse nous dire quels sont les petits personnages qui figurent sur la bande gauche de l'encadrement de la gravure.

LE CONCILE DE 1311 ET PHILIPPE LE BEL

Les Amis de Vienne ont, lors du sixième centenaire du Concile de 1311, remémoré le souvenir de cet événement dans deux études parues dans le Bulletin : *Vienne au temps du Concile*, par l'abbé Claude Bouvier (N° 8, 1912) et *L'Affaire du Temple*, par Claude Girard (n° 9, 1913). L'une et l'autre apporte un résumé très complet de la documentation existant à cette époque, mais laisse planer un malaise sur les conclusions qu'on a de la peine à fixer à propos d'un procès mal engagé et qui ne sera jamais révisé.

Deux sujets principaux étaient proposés à l'examen du Concile. Le premier était relatif à la réforme de l'Eglise, demandée depuis longtemps. Il donna lieu à des discussions sérieuses, à des exposés minutieux dus à des orateurs célèbres, et les sources ne manquent pas qui en fixent les bases. Le second était la suppression de l'Ordre des Templiers. Mais à côté des références nombreuses conservées pour la réforme de l'Eglise, on se trouve dans le développement de l'affaire du Temple plongé dans l'in vraisemblance et la surprise. Un livre récent du P. Leclerc, publié dans la collection « *Histoire des Conciles Œcuméniques, le Concile de Vienne* » (Ed. de l'Orante, 1964) fait état des derniers travaux publiés par les savants européens de Rome, de Barcelone, de Berlin. En dehors des rapports officiels plus que suspects, les enquêtes étant menées et les aveux le plus souvent arrachés sous la torture, il ne reste rien des interventions puissantes, mais secrètes et orales, qui déterminèrent l'issue des discussions. Toutefois la part qu'y prit Philippe IV est si grande qu'elle marque le Concile de Vienne d'une empreinte qui lui assigne dans l'histoire une place primordiale.

AVANT LE CONCILE

La figure de Philippe le Bel domine toute cette époque comme elle dominera celle du concile. Quand il monte sur le trône, en 1285, il n'a que dix-sept ans et déjà il se révèle par sa précocité. Il comprend que son devoir sera d'agrandir le domaine de la couronne, donc de se créer des ressources régulières. Il organise les finances de la monarchie, et pour cela il devra demander à

tous ses sujets d'acquiescer l'impôt, dût-il se heurter à l'Eglise. Il va mettre en pratique la maxime : « Le roi est empereur dans son royaume ». Froid et impassible, il est résolu à mener au succès ses initiatives. L'Evêque de Pamiers disait de lui : « Ce n'est ni un homme, ni une bête, c'est une statue ». Le portrait doit d'ailleurs être durci car à l'impassibilité le Souverain joignait la promptitude de la réflexion et la brusquerie dans la décision. S'il a été servi par ses conseillers-juristes aux noms percutants de théâtre romantique, Enguerand de Marigny, Guillaume de Plaisians, Guillaume de Nogaret, il montra par son action personnelle sa ténacité et sa volonté de domination. Les grandes luttes qu'il soutint contre l'Angleterre et l'Empire aboutirent à réunir la Champagne, Angoulême, le Vivarais, Lyon et Lille, succès qui ne furent obtenus que par un effort constant.

Tout de suite il eut à subir les attaques de la papauté. Depuis le douzième siècle les rois percevaient des décimes sur les biens du clergé pour des causes d'ordre religieux, comme les Croisades. Philippe le Bel prétendit en lever comme soutien de ses guerres. Boniface VIII ne se laissa pas intimider et protesta par des propos blessants, allant jusqu'à lui reprocher d'altérer les monnaies, mesure qui ne relevait que de la politique intérieure du pays. « Il faut que le glaive soit sous le glaive et que l'autorité temporelle soit soumise à la spirituelle » affirme-t-il dans la bulle *Unam Sanctam*. Le roi, désireux d'avoir l'appui du pays, convoque en 1302, à Notre-Dame, les Etats généraux. Nobles, bourgeois, clergé même, approuvent la résistance au pape. Le 12 mars 1303, au cours d'une assemblée où paraissent plusieurs prélats et quelques grands du royaume, Guillaume de Nogaret prononce un réquisitoire violent où le pape est accusé de simonie, d'impudicité, de nécromancie, d'hérésie. Un appel au concile est signé. Le roi apprend que le pape de son côté veut le concile pour y faire prononcer son excommunication, et c'est le drame d'Anagni.

Philippe le Bel envoie Nogaret pour notifier à Boniface VIII qu'il est cité devant le Concile général. Il pénètre dans Anagni par la force, fait prisonnier le pape qui reçoit avanies et insultes, peut-être un soufflet. Bien que délivré par la population, il meurt de commotion et de douleur un mois après.

Conduite inouïe d'un jeune roi de trente-cinq ans à l'égard d'un Pontife âgé de quatre-vingt-six ans. Comment n'a-t-elle pas provoqué un mouvement de réprobation générale ? On ne peut l'expliquer qu'en se plaçant dans le climat de foi et de reconnaissance dont bénéficiait la France pour ses efforts magnifiques depuis deux siècles en faveur de la chrétienté. Elle était à l'origine des croisades. On venait de canoniser Louis IX grand-père de Philippe le Bel. Ce coup de force ne pouvait alors être qualifié d'atteinte à la religion. C'est pourquoi pendant le court règne de Benoit XI, le Saint-Siège se réconcilia avec le roi qui obtint son pardon. Seule fut retenue la culpabilité de Nogaret.

Benoît XI mort, le conclave siégea sans résultat à Pérouse pendant presque un an et finalement le choix se porta le 5 juin 1305 sur Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux. Il n'était pas cardinal et ne participait pas au conclave. Lorsqu'il apprit son élection il allait partir pour Rome, mais il choisit de se faire couronner à Vienne, sur la route d'Italie, sous le nom de Clément V. A ce moment intervient Philippe le Bel qui l'amène à préférer Lyon, sur la rive gauche de la Saône, dans le quartier de Saint-Just, propriété du royaume de France.

Le roi assista au couronnement. Que se passa-t-il entre lui et le nouveau pape ? Il estima rapidement qu'il trouvait devant lui un adversaire tout autre que son prédécesseur. Intelligent mais d'une santé chancelante Clément V était prêt à subir l'ascendant de Philippe. Dès cette première entrevue celui-ci renouvelle ses exigences en faveur d'un concile pour obtenir la condamnation de Boniface VIII. Sans se prononcer sur ce sujet, le pape révoque purement et simplement le 2 février 1306 la bulle *Unam Sanctam* de Boniface VIII. C'était un grand recul. Deux ans plus tard, alors que le pape croyait la requête abandonnée, le roi s'en prend subitement à l'Ordre ancien et célèbre des Templiers. Le vendredi 13 octobre 1307, tous les Templiers de France sont arrêtés et soumis à la torture. Le pape surpris par cet acte qui violait toutes les règles canoniques fut néanmoins impressionné par les aveux arrachés aux accusés et le 22 novembre, il ordonnait aux princes de mettre leurs biens sous séquestre. En 1308 revirement du pape, qui entend se réserver la continuation du procès. Alors le roi, autorisé de ses Conseillers, se présente devant Clément V à ce moment à Poitiers.

Les négociations de Poitiers « furent décisives pour le sort des Templiers comme pour les origines du concile de Vienne ». Le pape dut subir une pression épuisante devant des menaces répétées. Puis le roi changeant de tactique fit comparaître devant le pape soixante-douze Templiers dont les dépositions impressionnèrent Clément V au point qu'il autorisa les évêques de France à enquêter contre les individus, non contre l'Ordre. Avant de quitter Poitiers, il annonça deux grandes nouvelles : la convocation d'un concile général à Vienne, et le transfert de la Cour pontificale en Avignon. Cette ville appartenait au roi de Naples, enclavée dans le Comtat-Venaissin, possession du Saint-Siège. Quant à Vienne, elle n'avait pas la préférence du roi, car la ville relevait encore de l'Empire et il eût préféré Lyon. Mais Clément V avait gardé un mauvais souvenir de cette ville où des incidents fâcheux s'étaient produits le jour de son couronnement. Vienne, pas trop éloignée de sa nouvelle résidence, fut définitivement choisie. La bulle de convocation au concile fut lancée pour le 1^{er} octobre 1310, dans le but de régler l'affaire des Templiers quant à leurs personnes et à leurs biens, trancher diverses questions relatives à la réforme de l'Eglise et à la préparation d'une

croisade. Pas un mot touchant les attaques de Philippe le Bel contre Boniface VIII, que les pourparlers de Poitiers avaient tout de même évoquées et qui firent ensuite l'objet d'une instruction où la bonne foi du roi était reconnue. Étaient convoqués au concile les archevêques et évêques mentionnés dans la bulle et les divers souverains d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, du Portugal, de Bohême, du Danemark. Philippe le Bel y figure parmi eux et au même titre. Le pape garde donc seul l'initiative de la convocation.

En attendant, des commissions épiscopales fonctionnaient. Un modèle d'interrogatoire prévoit la mise au secret, la torture, le refus des sacrements pour les accusés qui refuseront de se reconnaître coupables. Les commissions pontificales ne donnaient guère plus de garanties aux dignitaires de l'Ordre insidieusement questionnés et circonvenus. A Sens, un conseil provincial condamna comme relaps, sans les entendre, cinquante-quatre Templiers revenus sur leurs aveux, alors que le terme de relaps ne devait s'appliquer qu'aux hérétiques qui, après leur abjuration étaient retombés dans l'hérésie. Tous périrent sur le bûcher.

La date de l'ouverture du concile d'abord fixée au 1^{er} octobre 1310 fut reculée d'un an, et fut arrêtée pour le 1^{er} octobre 1311.

LE CONCILE

Tous ceux qui connaissent Vaison ne pensent pas à poursuivre la route pendant six kilomètres jusqu'à Malaucène, une des plus jolies petites villes de Provence, avec son cours ombragé de platanes centenaires, sa belle église, ses fontaines et son beffroi médiéval. A quelques minutes, à côté d'une source vauclusienne vénérée depuis la plus haute antiquité, qui surgit d'une falaise, au centre d'un cirque de rochers dentelés, se trouve la chapelle du Groseau, des XII^e et XIII^e siècles, seul reste des bâtiments que Clément V s'était fait construire. Sa coupole minuscule est un bijou et ce coin de solitude au pied du Ventoux, qui faisait les délices de ce pape, où il passait la plus grande partie de l'année, donne une idée de son tempérament et explique son comportement. Malade et sujet à des crises d'estomac répétées, lucide mais faible, il ne se montrera pas de taille à résister à l'emprise du roi et à vaincre sa ténacité.

Clément V qui avait installé la Curie à Avignon, au Couvent des Dominicains considérait cette demeure comme provisoire ; il n'avait pas renoncé à gagner Rome lorsque la ville serait sortie des luttes qui la ravageaient. Comme beaucoup de souverains, il menait une existence itinérante. Sa nouvelle résidence manquait d'organisation, puisqu'il faudra attendre encore une trentaine d'années pour que la papauté, jugeant l'impossibilité d'un retour à Rome se décide à édifier le Palais qui a conservé jusqu'à nos

jours sa majesté *. C'est du prieuré de Groseau qu'il se mit en marche pour Vienne accompagné des cardinaux et du personnel de la Curie. Par Montélimar et Valence il atteignit au bout de douze jours Roussillon et le soir du 30 septembre 1311, il fit son entrée à Vienne. En même temps arrivaient les délégations convoquées ; aucune liste n'a été dressée mais au moyen d'indications dispersées on évalue à 114 le nombre des prélats présents. Ce chiffre ne représente que la moitié des convocations. Il est à présumer que les absents ne s'étaient guère empressés de participer à une Assemblée qui devait trancher le sort d'un Ordre sur les agissements duquel la lumière était loin d'être faite.

On n'a pas de précision sur le lieu qui servit de résidence à Clément V. C'est sans doute le Château de la Bâtie qui fut désigné pour abriter le Trésor.

Saint-Maurice dressait au cœur de la ville sa masse imposante. Sa physionomie s'écartait beaucoup de celle que nous voyons aujourd'hui. La longueur de l'édifice était ramenée aux travées romanes et à l'abside, les quatre dernières travées n'ayant été construites que plus tard. Les hautes verrières n'existaient pas, ni celles des chapelles latérales qui n'étaient pas encore édifiées, en sorte qu'il n'arrivait qu'un faible jour par les étroites ouvertures romanes. Le monument était donc inachevé et aucun document, aucun devis, aucun dessin ne nous permettent d'imaginer comment il était couvert et quelle était la façon dont il était fermé à l'ouest, assurément très mal contre les rigueurs de l'hiver. C'est sans doute pour ces raisons qu'il n'y eut que trois sessions solennelles : la session d'ouverture le 16 octobre 1311, la seconde six mois après le 3 avril 1312, et la session de clôture le 6 mai 1312. Le travail se fit dans les commissions qui eurent chacune à traiter l'un des trois objets énoncés dans la bulle de convocation.

L'abbé Claude Bouvier a décrit avec pittoresque la vie à Vienne pendant ces mois conciliaires. Elle n'était pas particulièrement du goût des délégués qui trouvaient l'existence monotone, la vie chère par suite de la venue de deux à trois mille personnes à la suite des prélats, qui s'ajoutaient à la population. L'évêque espagnol Raymond de Valence écrit au roi d'Aragon : « Je m'ennuie beaucoup ici car le pays est extrêmement froid et pour cette raison il ne convient pas à ma santé. La ville est petite, il y a beau-

* Ce sentiment d'instabilité a été ressenti par la plupart des papes qui résidèrent à Avignon. Il aboutit, dans le dernier tiers du XIV^e siècle, alors que le Palais étant à peine édifié et le tour des remparts crénelés n'étant pas achevé, à des tentatives d'installation à Rome, et finalement au retour désiré par toute la chrétienté. Un petit livre de Yves Renouard, professeur à la Sorbonne, « La Papauté à Avignon » (Pr. Univ. de France, 1962) apporte beaucoup de clarté dans l'étude de cette époque sombre et sur la naissance et la fin du schisme.

coup de monde d'où l'encombrement. On souffre aussi de bien des incommodités, mais il faut les supporter patiemment ».

Une des commissions s'occupait de la croisade, question toujours à l'ordre du jour des conciles, la papauté n'autorisant la levée des décimes sur les biens du clergé que pour les frais à engager pour la croisade. Mais depuis la chute de St Jean d'Acre en 1291, la foi des fidèles pour la reconquête des Lieux Saints a failli et ils voient un échec dans l'effort fait depuis deux siècles par la papauté. L'ère des grandes croisades est close. Philippe le Bel n'associe la croisade qu'à ses visées politiques. Quant à Clément V « il partageait avec le roi de France une solide réputation d'avarice et de cupidité. Selon certains chroniqueurs il n'a songé à la croisade que pour avoir de l'argent ». Il est de fait que tout en étant de goûts simples, il nantit de bénéfices les membres de sa famille, parmi lesquels il fit cinq cardinaux. Beaucoup de tractations eurent lieu à propos des décimes.

Plus importante est la commission chargée de la réforme de l'Eglise. Les pièces découvertes depuis quelques années aux archives vaticanes ont permis une ample bibliographie qu'il n'est pas possible de résumer. Les évêques apportèrent au Concile des mémoires qui montrent la préoccupation unanime de modifier les habitudes du clergé. Le mémoire de Guillaume Durant, évêque de Mende qui, antérieur, traite avec précision et sans ménagement des mœurs à réformer fut présenté. Parut au concile un des esprits les plus curieux du moyen-âge, Raymond Lulle, à la fois écrivain, physicien, poète et surtout passionné pour la conversion des musulmans. Il préconise pour faciliter la tâche des missionnaires l'étude des langues orientales, hébreu et arabe, idée qui fut retenue et fit l'objet d'un décret. Pour la première fois étaient données aux Universités des directives pour un programme appelant l'ère de l'humanisme. Des études minutieuses abordèrent le Statut des Franciscains, des Bénédictins et la vie religieuse des Béguines.

Mais l'attente était grande de voir avancer l'affaire des Templiers à la commission chargée du dossier. En novembre un incident grave s'était produit. Sept Templiers avaient forcé le lieu des séances et s'étaient déclarés prêts à défendre l'Ordre, et affirmaient que deux mille Templiers étaient prêts à appuyer leur requête. Clément V fut effrayé par cette manifestation et fit emprisonner les coupables. Puis il réunit la commission et posa à ses membres la question de savoir si on devait accorder le droit de défense aux frères qui s'offraient à défendre l'Ordre. A l'exception d'une petite minorité tous furent d'accord pour l'affirmative. Le pape fut irrité par ce vote. Il lui est difficile de n'en pas tenir compte, mais il craint la colère de Philippe le Bel qui est d'un avis contraire. Le concile traîne en longueur. Les prélats français ne cachent pas qu'ils sont ébranlés par les enquêtes faites à l'étranger ; en Angleterre, en Allemagne, en Espagne même on re-

cueillait des avis favorables aux accusés. En décembre, le pape fait connaître ses propres vues sur la dévolution des biens ; au cas de suppression de l'Ordre, ils iraient aux Hospitaliers. Philippe le Bel annonce son voyage, mais il n'aura lieu qu'après une session des Etats à Lyon au début de février. Son but est de se présenter à Vienne fort de l'appui du pays et du peuple chrétien, et il n'arrivera à Vienne que fin mars.

Un évènement va être décisif pour la marche du concile et il en constitue pour ainsi dire la charnière. Philippe le Bel envoie une ambassade secrète où figurent ses plus intimes conseillers-juristes. Aucun procès-verbal de ces réunions n'a été retrouvé. C'est cependant les audiences qui décidèrent de l'existence du Temple. Elles ont visé certainement des cas précis, et fait des allusions à des raisons ou prétextes qu'on eût aimé connaître et apprécier. Cette absence jette une ombre énigmatique et troublante sur la suite des résolutions.

Philippe le Bel va toutefois s'en faire une arme. Il écrit au pape : « On a trouvé dans ces enquêtes de si grandes hérésies et d'autres crimes si horribles et si détestables que pour ce motif l'Ordre doit être supprimé ». Clément V se borne à faire une réponse aussi laconique : « Ayant égard à ta dévotion dans le Seigneur nous concédons et nous voulons que si l'Ordre vient à être dissous ses biens avec tous leurs droits et charges soient conservés pour la défense de la Terre-Sainte, étant sauf évidemment tes propres droits, ainsi que ceux de tes prélats et de tes barons ».

Le 20 mars paraît Philippe le Bel. Le pape réunit la commission pour avoir son avis définitif sur la question des personnes. Devait-on accorder à l'Ordre des défenseurs, ou bien le Saint-Siège prononcerait-il sa dissolution non par sentence judiciaire mais par voie de provision et d'ordonnance ? Trois mois auparavant la première solution avait été acceptée presque à l'unanimité. Maintenant la majorité est renversée et c'est dans la proportion de quatre-cinquièmes que la commission décide de refuser aux inculpés le droit de se défendre. Tel est le revirement des assemblées lorsqu'elles ont à subir la présence du prince qui affirme sa puissance.

Les jeux sont faits, il ne reste plus qu'à procéder aux cérémonies publiques qui sont attendues par tous. Le 3 avril 1312 a lieu la seconde session solennelle du concile à la cathédrale St-Maurice. A la différence de la séance d'ouverture l'estrade du chœur où trône le Souverain-Pontife est garnie de laïques. A droite du pape, Philippe le Bel, puis son frère Charles de Valois, le Comte de Saint-Pol, des barons, le Dauphin de Vienne, le roi de Navarre, le duc de Bourgogne, d'autres nobles. Clément V rappela les diverses phases de l'affaire et dégagea la conclusion : on ne peut condamner l'Ordre du Temple comme tel car il n'y a pas de preuve valable contre l'Ordre entier, mais en raison des

crimes avoués ce serait un scandale si un corps ainsi diffamé était autorisé à subsister. En conséquence, le Saint-Siège avec l'assentiment du concile a décidé de supprimer l'ordre non par sentence de condamnation, mais par provision apostolique en vertu de sa suprême autorité. Le P. Lecler donne la traduction de la Bulle *Vox in excelso* qui promulguait officiellement la dissolution. Le texte indique exactement qu'elle a lieu « par mesure de provision ou d'ordonnance apostolique non par sentence définitive mais par sanction perpétuelle ». Il est possible que la traduction ne conserve pas les nuances de la langue latine, mais en français, le perpétuel accentue plutôt la rigueur du définitif.

La troisième et dernière session du concile se tint le 6 mai 1312 et régla la transmission des biens du Temple. Lecture fut donnée des nombreuses bulles qui clôturaient les travaux du concile et ont été désignées sous le titre de *Clémentines*. Vers la fin de la séance le conflit relatif à la mémoire de Boniface VIII fut évoqué. L'habileté de Clément V avait évité un débat public. Sans doute un compromis secret fit renoncer le roi à maintenir son exigence et le procès fut déclaré clos. Il pouvait d'ailleurs repartir satisfait. Il avait obtenu la disparition des Templiers qu'il poursuivait de son hostilité depuis six ans.

On dit que la ténacité du roi avait pour cause la richesse de l'Ordre. Mais ce prétexte n'était-il pas mis en avant pour rendre le procès populaire, et assurer ainsi un appui à Philippe le Bel. Il en fut de même des questions de religion et de moralité. Le roi voulut surtout faire disparaître un corps influent qui s'était opposé souvent à ses décisions. Pour Jacques Bainville, il a détruit les Templiers comme Louis XIV a abattu Fouquet. Ne convient-il pas de rappeler aussi la guerre menée au début de notre siècle par le parti au pouvoir contre les congrégations et leur milliard, alors que le régime avait mis dans son programme la disparition des religieux.

Quoi qu'il en soit la sentence prononcée contre l'Ordre du Temple n'a cessé depuis six cents ans de préoccuper les historiens. Tant qu'on n'aura pas trouvé trace des négociations de l'ambassade envoyée à Vienne en février 1312, qui furent décisives dans l'attitude des Pères conciliaires, force est bien d'avouer que les textes présentés parlent de crimes et de forfaits mais qu'aucune précision n'est avancée. Certes, sur le nombre et étant donné la diversité des milieux où se recrutaient les membres, il se peut qu'il y ait eu des cas individuels suspects. Mais rien n'apparaît justifier le blâme collectif. « On avait accusé l'Ordre d'idolâtrie, de règles secrètes et infâmes, d'hérésie. Or, on n'avait découvert chez les Templiers, ni idoles, ni règles nouvelles, ni livres hétérodoxes, pas le moindre témoin muet. Il n'y avait contre eux que des aveux faits dans les tortures, aveux discordants inventés au hasard des tortures » (Lavisse). L'Eglise a stigmatisé elle-même combien Clément V fut subjugué par la passion

de Philippe le Bel. « Avant le concile, écrit le P. Lecler, les témoignages recueillis hors de France auraient dû lui inspirer quelques doutes sur la valeur des enquêtes françaises. Au lieu de les accepter tels quels, il s'en irrite. A plusieurs reprises il prescrit de reprendre les interrogatoires, au besoin sous la torture. Pendant le concile, en décembre 1311 notamment, il entra effectivement en conflit avec les Pères, sur la question de savoir si les Templiers pourraient être admis à défendre leur ordre. La majorité des prélats répondit par l'affirmative au nom de la simple justice ; le pape qui avait donné trop de gages au roi de France se montra hostile. Finalement l'affaire sera réglée en dehors du concile par entente directe et secrète entre Clément V et les représentants du roi. Jamais, croyons-nous, l'autorité d'un concile œcuménique n'a été bafouée de si étrange manière par l'autorité temporelle ».

APRES LE CONCILE

La clôture prononcée, le pape retourne au Groseau. Las et exténué par ses maux, il comptait s'arrêter à Valence quand une rixe entre les soldats de son entourage et des habitants de la ville tourna à la sédition, et il dut s'éloigner.

Restait à traiter le sort des biens de l'Ordre et celui des personnes. Le concile avait décidé que les biens devaient être transférés aux Hospitaliers. En ce qui concerne les biens situés en France Philippe le Bel commença par saisir l'argent déposé dans les banques du Temple et en outre il présenta un mémoire rendant les Templiers ses débiteurs pour des sommes importantes.

La question des personnes avait fait plusieurs fois l'objet de discussions entre le roi et le pape. A Poitiers le roi les avait remises aux mains du pape, mais Clément V les lui avait rendues. Le concile chargé en définitive de régler leur situation décida le dernier jour que les coupables seraient jugés par les tribunaux diocésains, à l'exception des grands dignitaires qui seraient jugés par le pape. Les chefs de l'Ordre furent maintenus encore de longs mois dans les géoles parisiennes et à la fin de 1313 Clément V confia le procès à trois cardinaux. Le 18 mars 1314 la sentence qui les condamnait à la prison perpétuelle fut lue devant la foule sur le parvis de Notre-Dame. Deux des accusés, Pairaud et Gonnevillle demeurèrent silencieux. Jacques de Molay, Grand-maître de l'Ordre et Godefroy de Charnay précepteur de Normandie protestèrent. Ils déclarèrent fausses les accusations, fausses les confessions extorquées par la torture. Le seul crime dont ils se reconnaissaient coupables était d'avoir trahi leur Ordre qui était pur et saint et qu'ils avaient abandonné pour sauver leur vie.

A ce moment intervient un acte des cardinaux-juges qui laisse une tache sur la dernière page de l'histoire du concile : stupéfais, donnant une ultime réponse à la question des personnes,

ils livrent les prisonniers au prévôt de Paris. Une fois en possession des deux dignitaires, Philippe le Bel s'empressa de qualifier de relaps la rétractation, selon l'interprétation des enquêteurs qui avaient envoyé à la mort en 1310 cinquante-quatre accusés. La sentence royale était exécutoire sur l'heure. Le soir du même jour, Jacques de Molay et Godefroy de Charnay montèrent sur le bûcher dressé dans l'île des Juifs en face du quai des Augustins. On dit qu'au milieu des flammes Jacques de Molay jeta l'anathème sur Philippe le Bel et lui prédit qu'il disparaîtrait dans l'année.

Philippe IV mourut le 29 novembre 1314, à quarante-six ans. Clément V était mort le 20 avril. Cette lugubre coïncidence frappa les populations. Elles y virent un châtement.

Il n'est pas exclus de supposer qu'au même moment un autre brasier plus discret fut allumé afin que fût effacée toute trace des dernières inculpations. Il serait injuste d'attribuer à la papauté la responsabilité de leur perte. Si les bulles portent la date du jour de la clôture du concile, tous les documents quittèrent Vienne pour Avignon, où juristes et théologiens donnèrent aux Clémentines leur rédaction définitive. Lorsque le Tribunal d'exception fut désigné pour juger les dignitaires, il est clair que leur dossier fut transporté à Paris et mis à sa disposition. Philippe le Bel eut ainsi toute facilité pour s'emparer de pièces dont certaines pouvaient être utilisées contre lui. *Is fecit cui prodest...* Le soupçon se porte sur le souverain qui n'y allait pas par quatre chemins et avait à assurer le secret l'intérêt le plus direct. Napoléon disait de ce procès : on ne saura jamais rien.

Deux voies conservent à Vienne le souvenir de cette époque tragique.

L'une, modeste et à l'écart de la cathédrale, porte le nom du Grand-Maître de l'Ordre du Temple.

L'autre, la rue Clémentine, sur l'emplacement de l'ancien archevêché, rappelle les célèbres bulles, mais ses syllabes douces et chantantes résonnent à l'oreille du passant comme celles d'un beau fruit mûri au soleil.

Pierre FRÉCON.

LES ANCIENS MONUMENTS RELIGIEUX DE VIENNE

Depuis l'apparition du Christianisme en pays gallo-romain, jusqu'à la Révolution, il y eut dans notre pays une extraordinaire floraison de monuments religieux.

Leur création, leur existence ont été mentionnées, dans de nombreux livres. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de réunir les renseignements donnés par nos historiens, renseignements plus ou moins détaillés mais toujours dispersés. Nous avons dressé une nomenclature aussi complète que possible de tous ces édifices dont la plupart ont disparu mais qui furent bien souvent témoins d'évènements importants de l'histoire locale.

La liste est longue et nécessitera plusieurs chapitres.

Dans ce présent bulletin, nous parlerons seulement des « Eglises paroissiales de Vienne ».

Les Eglises et Chapelles, les Abbayes et Grands Prieurés, les Maisons des Pauvres, les Collégiales, les Commanderies, Séminaires et Collèges, les Maladreries et Récluseries, les Edifices dont l'identification est incertaine, enfin l'Archevêché de Vienne et le Grand Cloître, feront l'objet d'autres chapitres.

CHAPITRE I. — LES EGLISES PAROISSIALES DE VIENNE

Au X^e siècle, l'archidiocèse de Vienne comprenait 355 paroisses dans le Dauphiné, le Lyonnais, le Forez et le Vivarais, distribuées en 7 archiprêtrés.

Au XVI^e siècle, le nombre des paroisses était monté à 430, il y avait aussi 50 annexes ou succursales, qui suppléaient à l'insuffisance des églises paroissiales.

Dans Vienne, le nombre des paroisses varia, mais toujours en diminuant.

Il y avait dix paroisses en 1266. Ce sont celles de : Saint-Alban-de-Navou, Saint-Symphorien, Saint-Barthélemy, Saint-Sévère, Saint-Ferréol, Saint-Laurent, Saint-Georges, Saint-Pierre-entre-Juifs et Saint-Pierre-entre-Vignes.

En 1338, il reste neuf paroisses, celle de Saint-Alban-de-Navou ayant été supprimée.

En 1523, il n'y a plus que huit paroisses. Ont été supprimées les paroisses de Saint-Symphorien et de Saint-Barthélemy ; mais on a donné le titre paroissial à l'église Saint-Martin.

En 1728, il reste sept paroisses par la disparition de celles de Saint-Pierre-entre-Vignes, Saint-Laurent et de Saint-Pierre-entre-Juifs qui a été remplacée par celle de Saint-André-le-Bas, Saint-André-le-Haut remplaçant Saint-Pierre-entre-Vignes.

En 1788, il reste seulement six paroisses, celle de Saint-Ferréol ayant disparu. Rappelons leurs noms : Saint-André-le-Haut, sous vocable de Sainte-Anne, Saint-André-le-Bas, sous vocable de St-Pierre-ès-Liens, Saint-Martin, Saint-Sévère, Notre-Dame-la-Vie, Saint-Georges.

Les curés de ces paroisses, pour Saint-Sévère, Saint-Martin et Saint-André-le-Haut, étaient sous la dépendance de l'Archevêque de Vienne. Ceux de Saint-André-le-Bas, et de Notre-Dame-la-Vie sous celle de l'Abbesse de Saint-André-le-Haut, celui de Saint-Georges sous celle du Chapitre de Saint-Pierre.

Nous allons donner quelques détails sur toutes ces églises qui furent églises paroissiales dans Vienne.

EGLISE DE SAINT-SYMPHORIEN D'ARPOD dite aussi de LA RECLUSIERE

Saint-Theudère, qui fut Grand Ermite de Vienne, fit construire, vers 560, une chapelle dédiée au martyr Saint Symphorien, et y établit ses moines. Cette église était située au pied du versant de Charavel, (autrefois Escharavelle) sur la rive droite de la Sévenne, à l'angle nord du pré et pourpris (entouré de murs) Macabrey. On l'appellera aussi l'église de la Réclusière, car une Recluserie était proche.

L'église fut brûlée vers 1426 et en partie détruite, au cours des guerres qui ravagèrent à cette époque le Dauphiné.

L'église fut un temps l'église paroissiale du quartier dit « Tres-sin », situé au delà de la rivière d'Arpod (Sévenne).

Tous les bâtiments qui existaient dans les parages, couvent, église et recluserie, connurent des ruines et des reconstructions. Mais vers 1562 leur destruction par les Huguenots fut complète.

En 1566, les Consuls de Vienne firent arrêter la démolition de ces ruines, démolition qui avait été ordonnée par le Chapitre de la Cathédrale. Le lieu dépendait, à l'époque, de l'Eglise Saint-Sévère, et les Chanoines de la Collégiale avaient fait opposition, et avaient obtenu l'approbation des Consuls, qui, eux-mêmes, auraient désiré obtenir les matériaux pour la réparation du pont sur le Rhône.

En 1571, les Consuls apprirent que des ouvriers, sur l'ordre de Messire Laurent de Maugiron, Gouverneur de Vienne, enlevaient et transportaient par bateau, des pierres de Saint-Symphorien. Laurent de Maugiron voulait faire construire une digue le long du Rhône pour éviter des dégâts par inondation à la terrasse de son château d'Ampuis. Des représentations furent faites par les Consuls au Gouverneur, qui s'emporta, jusqu'à arracher la barbe

du Consul délégué. De Maugiron continua à exploiter cette carrière de pierres.

EGLISE OU CHAPELLE DE SAINT-ALBAN-DE-NAVOU

dite encore de

SAINT-ALBAN-SOUS-VIENNE ou SAINT-ALBAN-DES-VIGNES

Une chapelle existait déjà en 856. Il en est fait mention dans une charte datée d'un samedi d'octobre de la dite année. Il est fort probable que sa construction remontait à une époque beaucoup plus ancienne, car elle avait été édifiée aussi, pour servir de repos aux pèlerins venant visiter la source guérisseuse de Navou qui jaillissait à proximité de ce lieu de prières. Ils y invoquaient Saint-Alban, premier martyr d'Angleterre, martyrisé en 303 sous l'Empereur Dioclétien. Les pèlerins venaient ici, chercher un remède à leurs maux. La source était surtout renommée pour guérir les fièvres. On y venait de jour, on y passait la nuit.

Tout un ensemble de briques, de pierres de taille ornées de moulures, de murs enduits de tuileaux, quelques cippes et pierres avec inscriptions, découverts après des ravinelements causés par de fortes pluies, laissent supposer que les Gallo-Romains venaient déjà à cette fontaine, avant qu'elle ne soit christianisée sous le nom de Saint-Alban.

Le sanctuaire était régulièrement orienté. Pendant un temps l'église fut celle de la paroisse de ce quartier de la ville. Cette paroisse fut supprimée, l'église étant en très mauvais état, on peut même dire ruinée, par l'Archevêque Bertrand de la Chapelle (1328-1353) en 1330, et son territoire incorporé à la paroisse de St-Georges-du-Fuissin, ses revenus attribués à l'Hôpital Notre-Dame-Hors-la-Porte-d'Avignon.

Les guerres de Cent ans achevèrent de détruire les bâtiments de cette église. Restaurés, ils subirent les guerres de Religion et de la Ligue.

Ainsi que le témoigne une inscription, toujours visible sur le mur de la façade, un bourgeois de Vienne, Aaron Pothon, Conseiller du Roi en l'élection de Vienne, fit reconstruire la chapelle en 1631. Un service y fut célébré régulièrement jusqu'à la fin du XVIII^e siècle par les curés de St-Georges.

La chapelle a été encore restaurée en 1927. Elle n'est plus guère visitée et la source est tarie.

EGLISE SAINT-BARTHELEMY

qui devint ensuite celle de la COMMANDERIE

DE SAINT-ANTOINE et aussi SAINT-BERNARD

L'église Saint-Barthélemy et l'Hospice dont elle dépendait était située dans le faubourg d'Arpod, entre la porte de Lyon et la porte Mauconseil.

On ne connaît pas la première date de la construction de cette église, qui, paraît-il, possédait un jubé. Un cimetière était proche.

Tout fut détruit par les Sarrasins. La reconstruction fut tardive, le mérite de la reconstruction, revient certainement, à l'ancien Grand Maître de la Commanderie de Saint-Antoine en Viennois : Burnon de Voiron, qui de 1216 à 1218 fut archevêque de Vienne.

Un peu avant 1247, l'archêque Jean de Bernin (1218-1226) avait mis l'église des hospitaliers, sous le vocable de Saint Barthélemy (l'un des douze apôtres).

En 1275, l'archevêque Gui d'Auvergne (1276-1278) donna aux Antonins l'hôpital Saint-Barthélemy, qui fut érigé en commanderie de Saint-Antoine. L'église continua à servir d'église paroissiale pour le quartier d'Arpod et ce jusqu'en 1531, où pour un temps il n'y eut plus d'Antonins dans la Commanderie de Vienne. Le service fut à cette date transféré à l'église Saint-Sévère, et plus tardivement en 1776 à l'église des Dominicains Notre-Dame-d'outre-Gère.

EGLISE COLLEGIALE ET PAROISSIALE SAINT-SEVERE

Cette église dont il sera largement parlé dans le chapitre des Collégiales avait été construite vers 440 par un prêtre venu de l'Inde, Sevère, il la dédia à Saint Etienne le Protomartyr. Ce vocable fut conservé jusqu'au IX^e siècle.

Au XI^e siècle, l'église fut reconstruite, elle était entourée de deux cimetières et dans celui de l'Ouest, une « lanterne des morts » était fixée sur un sarcophage.

Les guerres de Religion ruinèrent l'église. Relevée, elle pu résister près de deux siècles avant de s'écrouler en 1778.

A cette époque, le service paroissial qui y était exercé depuis avant 1266 fut transféré à l'église du Couvent des Dominicains proche, l'église Notre-Dame-d'outre-Gère.

EGLISE SAINT-MARTIN

En 392, Nicéta ou Saint Nizier (375-395) évêque de Vienne, fit construire une église, qu'il dédia à Saint Martin (109-120) martyrisé sous le règne de l'Empereur Adrien. Il y aurait été inhumé ?

On dit aussi que Saint Nizier n'a vécu qu'au V^e siècle, la date de sa mort serait le 5 Mai d'une année postérieure à 450, et que la dédicace de l'église aurait été faite avec le nom de Saint Martin de Tours, qui fit un séjour à Vienne vers 386.

Cette église a subi de très nombreux remaniements. Un monastère y fut joint, mais elle servit aussi d'église paroissiale.

L'église conserva longtemps une inscription relative à la condamnation des Templiers par le Concile de Vienne de 1311-1312.

En 1504, en raison des ravages de la peste on éleva dans l'église une chapelle sous l'invocation des Saint Roch et Saint Sébastien,

(l'église possède encore une statue en bois de Saint Roch). Une horloge fut établie sur l'église en 1524.

En 1574, une partie des murs romains qui soutenaient le terrain, au dessus de la rive gauche de la Gère tomba et obstrua son cours, ce qui occasionna une grave inondation du quartier, l'église fut envahie par les eaux.

En 1580, on voyait encore à la porte de l'église sur un tombeau, une colonne de pierre avec une lanterne (lanterne des morts). Elle devait éclairer une partie du cimetière qui était tout autour de l'église.

En 1635, l'Hospice des Epies et la chapelle attenante devinrent la proie des flammes, et, l'on donna à l'église Saint-Martin, la Confrérie qui était établie sous le patronage de Saint-Roch.

Bien entendu, l'église subit des dommages lors des guerres de Religion, dommages qui furent, par la suite réparés.

En 1779, les Religieux de Saint-Ruf qui faisaient le service de l'église, de la paroisse et de l'hôpital Saint-Martin, partirent et l'Archevêque nomma pour les remplacer dans ces services, un Curé et un Vicaire.

En 1843, on agrandit l'église de plus d'un tiers et sa voûte fut élevée de trois pieds. Le clocher qui était au Nord fut mis au Levant.

Elle est toujours église paroissiale du quartier de Saint-Martin.

EGLISE SAINT-ANDRE-LE-BAS

Cette église était celle du monastère fondé en 570 par le Duc Ancemond, c'était un monastère de femmes. Nous en parlerons plus en détail dans le chapitre des Abbayes et Prieurés. Il fut mis à mal par les Sarrasins en 732, et ensuite par les Francs, vainqueurs.

Le monastère fut relevé par le roi Boson, vers 900, et devint une abbaye de moines bénédictins sous le vocable des Saints André et Maxime, le roi Boson s'étant réservé l'église comme chapelle particulière.

L'église subit les dévastations des guerres de Religion, mais les murs résistèrent. L'église Saint-Pierre-entre-Juifs qui était l'église paroissiale du quartier fut, elle, complètement ruinée et l'église abbatiale de Saint-André-le-Bas prit aussi le titre d'église paroissiale de la Grande Paroisse.

EGLISE SAINT-PIERRE-ENTRE-JUIFS

Comme son nom l'indique cette église était située au milieu du quartier qu'occupaient les Juifs.

Sa reconstruction remonte à la fondation de l'Abbaye de Saint-André-le-Bas, vers 570. Cette église servit aux moines et aux habi-

tants, lorsque le Roi Boson fit de la Grande Eglise Saint-André, la chapelle de son palais.

En 1185, elle fut détachée de l'abbaye et devint église paroissiale. L'église avait un clocher, elle se trouvait sur notre actuelle place A.-Briand, son mur latéral Sud continuant l'actuelle rue de la Table-Ronde. Sa cure se trouvait le long de l'actuelle rue Colombier à la porte orientale de l'abbaye.

L'église fut saccagée par les protestants en 1562 et démolie en 1567. En 1618, elle fut complètement rasée et les pierres servirent aux constructions du voisinage.

La paroisse de Saint-Pierre-entre-Juifs ou paroisse de l'Orme, ou Grande Paroisse, fut très longtemps la paroisse la plus riche et la plus importante de Vienne.

EGLISE PAROISSIALE DE SAINT-ANDRE-LE-HAUT

La première fut celle du couvent des Dames Nobles dont le fondateur vers 480 fut le Duc Ancemond.

Bien entendu, les bâtiments des Dames Moniales furent ruinés par les Sarrasins et ce, dit-on, à partir des fondations. Ils furent relevés par le roi Rodolphe vers 1010.

Le couvent et l'église eurent fort à souffrir lors des guerres de Religion. La flèche surmontant le clocher fut abattue et rompit en s'écroulant la voûte du sanctuaire. Les religieuses relevèrent leurs bâtiments.

L'église était sous le vocable de Sainte Anne, l'entrée pour les laïques était place Jouvenet, on la voit encore.

Depuis 1534, époque de la démolition du Prieuré de Saint-Blaise, l'église des Dames de Saint-André-le-Haut, servit pour la paroisse et ce jusqu'en 1789. La paroisse était dite de Saint-André-les-Nonnains.

Les bâtiments de l'Abbaye, y compris la chapelle, ayant été vendus comme biens nationaux, la chapelle du Collège proche devint l'église paroissiale du quartier. De Saint Louis son vocable devint Saint André, et on lui donna comme patronne Sainte Anne.

La construction du collège, avait commencé en 1606 ; celle de la chapelle seulement en 1681, pour se terminer en 1725.

Nous parlerons plus en détail du monastère des Dames Nobles de Saint-André-le-Haut, dans le chapitre des Abbayes et Grands Prieurés.

EGLISE DU PRIEURE DE SAINT-PIERRE-ENTRE-VIGNES QUI FUT AUSSI EGLISE PAROISSIALE

Le Prieuré de Saint-Pierre-entre-Vignes, doit être de fondation très ancienne. On ne connaît presque rien de son histoire. Il n'était pas encore mentionné au VII^e siècle.

On sait cependant, qu'au XV^e siècle, le monastère adopta la règle de Saint Ruf, autrement dit, celle de Saint Augustin. Il devint alors le Prieuré de Saint-Blaise.

Les bâtiments du Prieuré furent complètement ruinés pendant la première partie des guerres de Religion. Le service paroissial fut alors transporté dans l'église des Dames Nobles de Saint-André-le-Haut ; on était en 1564.

D'après Lelièvre, (Histoire de la Ville de Vienne - 1623) le prieuré de Saint-Blaise aurait remplacé l'église de Sainte-Miséricorde qui elle-même avait été bâtie sur les ruines du premier Hôtel-Dieu de la ville fondé au XI^e siècle.

Le monastère se trouvait au couchant de la Maison des Epies, et probablement partie sur les actuels bâtiments de l'Institution Saint-Charles et partie sur la place des Capucins.

Sur les ruines du monastère, ou plus exactement, sur partie des ruines, on édifia, en 1679, la Maison des Dames-de-la-Miséricorde.

EGLISE NOTRE-DAME-LA-VIE (La Vieille) ou N.D. DE LA VIELLE EGLISE ou SAINTE-MARIE-DES-ANCIENS

On peut penser que vers la fin du V^e siècle, au moment de l'occupation de Vienne par les Burgondes, les chrétiens célébrèrent leurs cérémonies religieuses dans l'ancien temple érigé à la gloire d'Auguste et de Livie, il devint ainsi une basilique et fut de ce fait préservé d'une destruction.

En 1015, sous Rodolphe II, roi de Bourgogne, l'Archevêque Burchard (1000-1030), convertit ce monument en église, l'orna et l'embellit comme le fit aussi l'Archevêque Jean de Bernin (1216-1266). Burchard fut le premier Archevêque Comte de Vienne. L'église fut un temps cédée par cet Archevêque aux derniers Rois de Bourgogne, qui ayant fixé leur résidence à Vienne dans notre actuel Palais de Justice, désiraient avoir une chapelle à proximité de leur habitation.

Notre-Dame-la-Vie, fut église paroissiale. Le cimetière de cette paroisse était également celui de la Maison-Dieu. Le monastère des Dames de Saint-André-le-Haut avait cette église sous une certaine dépendance.

Pendant les guerres de Religion, l'église fut dévastée par un incendie ; puis elle servit quelques temps de corps de garde. L'église fut ensuite restaurée.

En 1770, on réunit à cette paroisse celle de Saint-Ferréol.

L'église possédait la Prairie de la Grotte à Septème (actuellement propriété du Baron de Rivière).

Egalement la terre ou grange Macabrey, concernant : moulins à blé, artifices, colombier et grand pré. La vente en fut faite à Maître Pierre Boissat, avocat.

Après la Révolution, le bâtiment devint salle de réunion pour les Clubs. On y célébra les fêtes décadaires, et aussi les mariages.

Le bâtiment fut qualifié à l'époque de Pétaudière, la Cour du Roi Pétaud y officiant. Ensuite ce fut la salle de justice, puis le musée.

Le temple d'Auguste et de Livie retrouva son premier aspect, ou presque, entre 1854/1860.

EGLISE ABBAYE DE SAINT-FERREOL

L'Archevêque Willicaire (740-742) fit construire à la hâte une église pour remplacer un groupe de même nom et y mettre les reliques de Saint Ferréol et le Chef de Saint Julien, sauvés du pillage des Sarrasins en 732, ce groupe étant situé de l'autre côté du Rhône. L'église nouvelle conserva le titre d'Abbaye. Le 4 Mars 1066, il est fait état de la donation à l'Abbaye de Saint-Ferréol de l'église de Saint-Symphorien.

L'Abbaye de Saint-Ferréol fut pillée en 1567 lors des guerres de Religion et à moitié détruite. Rebâtie elle fut en 1600 réunie à l'Eglise Métropolitaine de Vienne, et le Chanoine Sacristain de Saint-Maurice devint en cette qualité Abbé de Saint-Ferréol (Inscriptions de Vienne par Allmer et de Terrebasse, T. 5 p. 196). Elle fut encore rebâtie au XVIII^e siècle, et jusqu'en 1773, elle fut église paroissiale. A cette date la paroisse a été rattachée à celle de Notre-Dame-de-la-Vie.

On y établit le 17 Janvier 1775, la Confrérie des Pénitents Noirs, dont la fondation remontait à 1773 (cf. Bulletin 59/60 - Vienne Souterraine).

L'emblème des Pénitents Noirs, dit de la Miséricorde était : « La tête de Saint Jean-Baptiste sur un bassin ».

A la Révolution, les bâtiments et l'église furent vendus. Les murs de l'église étaient encore visibles en 1829.

EGLISE SAINT-LAURENT-DU-CLOITRE

C'était l'église paroissiale des habitants du Grand Cloître Saint-Maurice. Elle n'était fréquentée que par des hommes (car « les femmes et les porcs étaient bannis de l'intérieur du Cloître »).

Cette église avait été peinte intérieurement entièrement en rouge, comme celle des Cordeliers, et elle a dû probablement être construite à la même époque, vers 1260 par l'Archevêque Jean de Bernin (1216-1266).

Elle fut à moitié détruite pendant les guerres de Religion, ensuite réparée, mais le service paroissial transféré à l'église Saint-Ferréol, elle devint alors une simple chapelle qui, à la Révolution, fut vendue comme bien national.

Son emplacement était la maison portant actuellement le n^o 36 de la rue de Bourgogne au coin de l'impasse Saint-Laurent.

Une messe du Saint-Esprit fut dite le Vendredi 4 Juin 1791 dans l'église Saint-Laurent.

ÉGLISE SAINT-GEORGES

Cette église fut élevée au VI^e siècle. Elle fut d'abord un simple oratoire avant de devenir église paroissiale en 1330, après la ruine de l'ancienne église de Saint-Alban-de-Navou. Cette décision fut prise par l'Archevêque Bertrand de la Chapelle (1328-1353), mais comme cette église dépendait de l'Abbaye de Saint-Pierre, proche, le curé resta soumis à la nomination de l'Abbé de Saint-Pierre, et ce, jusqu'en 1789. Le curé de Saint-Georges avait le titre de Chapelain.

L'église fut plusieurs fois reconstruite. Elle existait encore en 1790 et fut vendue comme bien de la nation.

Contiguë à l'Abbaye de Saint-Pierre, elle aurait servi pour la sépulture de nombreux évêques. Entre autres, Saint Pantagathe (538-540), Saint Ethérius (616-620) et l'Archevêque Barnoin (885-898).

Sur le mur Est du bâtiment de l'Enregistrement rue Saint-Georges, on distingue encore quelques traces des fenêtres de cette ancienne église.

(à suivre)

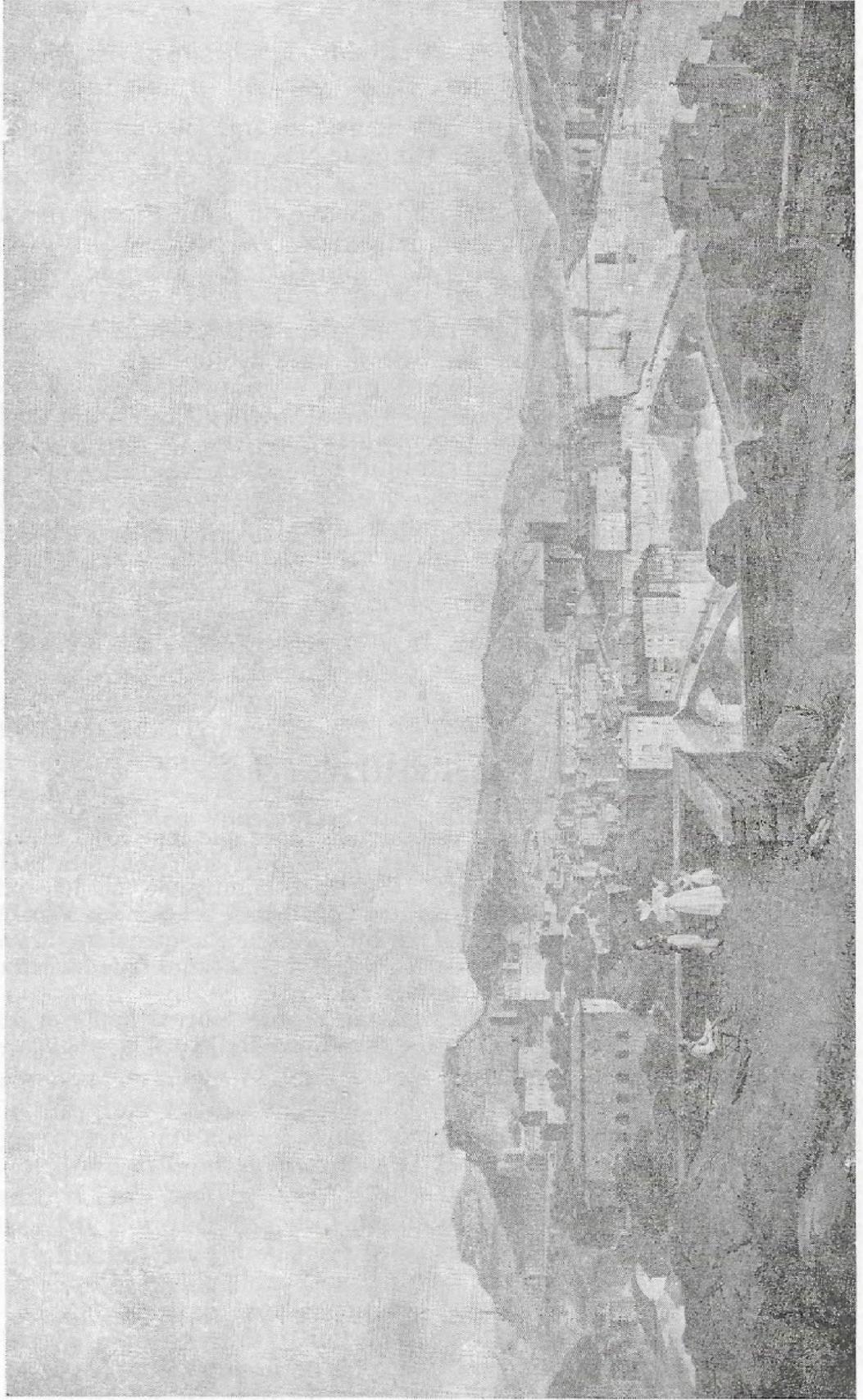
Henri FRUTON.

*
**

Henri FRUTON

Il nous a quittés au début de cette année, alors que malgré la maladie qui devait l'emporter il avait gardé les forces qu'il était toujours prêt à mettre au service de notre Société. Chercheur infatigable, sa joie était de découvrir dans les bibliothèques des documents concernant l'histoire de Vienne et, avec sa connaissance parfaite des anciens quartiers, il avait contribué à dresser l'inventaire de leurs trésors inconnus que sa perspicacité et sa patience lui avaient fait retrouver.

Le meilleur témoignage que les Amis de Vienne peuvent apporter à sa mémoire sera de continuer dans les prochains Bulletins la publication des pages qu'il nous a laissées.



VUE DE VIENNE, PRISE DE LA BATIE EN 1839
(Album de Rey et Vietty)

VIENNE INCONNUE (suite)

(voir Bulletins 57 - 58 et 59 - 60)

III - MAISONS, ESCALIERS, TOURELLES...

VIEILLES PORTES ET HEURTOIRS...

- DU COTE DE LA RUE MARCHANDE...

La belle lithographie d'un dessin d'Et. Rey que nous reproduisons (fig. 1) nous donne une vue panoramique de Vienne au siècle dernier. Ce document est fort intéressant concernant le visage de notre ville à cette époque. L'artiste s'est sans doute représenté lui-même en train de dessiner sur une terrasse du coteau de la Bâtie et près de lui deux personnages et un enfant contemplant le paysage : le fleuve encore indompté fuyant vers la mer, à l'horizon la chaîne du Pilat légèrement voilée de brumes, en bas la Gère et ses ponts, les vieilles maisons de la rue Ecorchebœuf mirent encore leurs façades vétustes dans les eaux de la rivière et à l'est la colline de Pipet, capitole inviolé, recèle encore sous des jardins en terrasses et des maisons le grand théâtre romain. Cette dame élégante en ses atours romantiques et son cavalier manifestent leur admiration devant la beauté du spectacle... Peut-être, intrigués par les nombreuses petites tours qui pointent au dessus des toits serrés de la vieille ville, cherchent-ils à les dénombrer ?...

De cette même terrasse accueillante et amis, nous avons été bien souvent surpris de constater le nombre encore très considérable de ces petits édifices qui figuraient sur l'ancienne image. Ils nous ont paru des jalons tout indiqués en vue de notre enquête sur les vieilles demeures viennoises. Ces tourelles renferment en effet les escaliers à vis des maisons du Moyen-âge ; plusieurs s'élèvent encore fièrement au-dessus des toitures ; d'autres ont été malheureusement tronquées à la hauteur du toit de la maison, par souci d'économie d'entretien ; ailleurs enfin la tour n'est plus que l'enveloppe d'un banal escalier moderne.

La plupart de ces escaliers sont axés sur une colonne de soutien dont la base est taillée dans un bloc de pierre uni, mais très souvent sculpté ; leur départ se trouve au niveau du sol de la rue parfois en sous-sol à des profondeurs variables ; on les trouve à l'entrée même de la maison, au fond d'un couloir ou

dans une cour et leur largeur est très variable de 0,55 m. à 1,55 m. la moyenne étant de 1,25 m. Les tourelles sont rondes, carrées, hexagonales, entièrement dégagées ou engagées sur plusieurs faces, suivant qu'elles desservent un seul immeuble ou plusieurs.

Les escaliers les plus modestes se terminent à un étage ou au grenier sous la toiture ; pour d'autres leur cage est couverte par de grosses dalles en pierres, mais les plus remarquables ont un plafond terminal en forme de coupole plus ou moins arrondie que soutient une colonne à chapiteau.

Nous découvrirons aussi de charmantes petites tourelles jumelant la tour principale enfermant un minuscule escalier à vis de 0,40 à 0,50 m., permettant d'accéder à une ou deux chambres superposées au dessus de la grande tour.

En clôturant notre enquête nous établirons la liste de ces escaliers, tours et maisons, car au cours de travaux d'édilité nécessaires pour aérer nos vieux quartiers, il faudra faire un choix de ce qui mérite d'être conservé et rajeuni et certains immeubles seront appelés forcément à disparaître. La description et l'image pourront en perpétuer le souvenir.

Nous avons déjà parcouru les quartiers de Cuvrière et de Saint-Sévère et certains aspects de Vienne souterraine dans les deux derniers bulletins. Notre propos, cette fois, est de visiter le quartier de la rue Marchande et de quelques rues voisines ; il va sans dire que nous ne nous bornerons pas à signaler les seules maisons du Moyen-Age, mais aussi ce que d'autres siècles nous ont légué et qui nous paraît mériter d'être signalé en vue de protection et de mise en valeur.

Partons du quai Saint-Louis et avant de gravir la rue de l'Epeiron, nous jetterons un coup d'œil sur la maison de droite, à l'angle du quai ; elle a conservé quelques vestiges anciens sur sa façade nord : une niche avec baldaquin. L'entrée est bien sur la rue — n° 2 — et dans l'escalier remanié sans art, nous verrons une ouverture d'appartement moulurée en rectangle surmontée d'un écu dont la sculpture représente un aigle aux ailes déployées tenant dans ses serres une banderole ; pas d'inscription lisible du fait d'un badigeonnage excessif, il faut le regretter, mais se réjouir de le trouver intact, car la plupart des blasons ont été martelés ou défigurés (fig. 2 et 3).

La cour de la maison suivante ne manquerait pas d'intérêt — n° 4 — l'escalier à vis, large de 1,35 m. permet d'arriver à d'élégantes galeries supportées sur cour par de belles arcatures à colonnes (fig. 4) ; une porte d'appartement s'ouvre sous un arceau mouluré, mais au deuxième étage la balustrade de la galerie a été fâcheusement « remontée » ; sous l'escalier le vieux puits est comblé de matériaux, la cour encombrée de caisses et d'objets hors d'usage et dans les profondes caves voûtées s'amoncellent détritrus et vieux papiers ! On constate une fois de plus un mépris

certain de toute hygiène élémentaire et un désordre qui n'est pas un « effet de l'art ».

De l'autre côté de la rue au n° 7 un étroit couloir nous fera pénétrer dans une tour d'escalier à vis encastrée entre deux maisons ; cette tour est visible de deux cours voisines. Il y a là un ensemble fort étrange ; on peut le voir depuis les balcons à galeries des maisons voisines.

La maison suivante — n° 9 — a subi certaines transformations à diverses époques, mais elle a conservé son escalier à vis dans une tour hexagonale qui prend jour sur une cour, largeur 1,30 m. Il se termine au troisième étage : un pilier droit surmonté d'une colonne à chapiteau en forme de base de colonne renversée soutient le plafond arrondi de la tour, en grosses dalles (fig. 5). Nous retrouverons souvent cette disposition avec quelques variantes. L'ensemble est éclairé dans cette partie haute par deux curieuses lucarnes en « œil de bœuf ». De cet escalier au premier étage quelques marches permettent d'atteindre à la partie de la maison donnant sur la rue qui fût sans doute modifiée au XVIII^e siècle car on y découvre deux chambres décorées de boiseries Louis XV et un plafond revêtu de charmantes peintures d'époque bien conservées.

Nous arrivons maintenant sur la place A.-Briand, ex E.-Zola, jadis place Modène. Aux temps anciens où subsistait encore l'église Saint-Pierre-entre-Juifs, sise au Nord-Est de la place actuelle, l'extrémité Nord-Ouest de la dite place était dénommée le Plastre (de « platea » = la place) espace fort exigü, parmi de nombreuses petites ruelles sinuant entre les éventaires et boutiques du quartier juif. Le Coin de l'Eperon (ou Alpéron) était proche du Logis du même nom, auberge très fréquentée par les pèlerins (voyageurs à pied ou à cheval) dont il ne reste que le souvenir.

Par contre nous pouvons admirer du côté opposé de la place, à l'angle de la rue de la Table Ronde — n° 4 — une fort belle maison du XVII^e ; la porte sculptée est d'un beau style, la façade très soignée et des balcons, une imposte aux ferrures délicatement ouvragées parent son austérité classique de légèreté et de grâce (fig. 6 et 6 bis).

En retraversant la place vers l'Est nous retrouvons encore un escalier à vis (N° 1) large de 1,30 m. au fond du couloir d'entrée. La courette d'où s'élève la tour a été couverte jusqu'à la hauteur du premier étage pour agrandir une cuisine ; cette tour est donc complètement encastrée dans sa partie basse que décore, sans pouvoir remplir son office d'éclairage et d'aération une belle fenêtre à meneaux sculptés. La colonne de soutien s'élève sur une base également très ornée et d'autres fenêtres en même appareil laissent pénétrer air et lumière aux étages supérieurs jusqu'au quatrième. Là, l'escalier se termine une fois encore sous une coupole élégante grâce à ses fines nervures dont les arcs reposent sur de petits culots finement taillés, c'est un « palmier »

(fig. 9). Nous ne sommes pas encore arrivés au sommet, car un petit escalier, 0,40 m., s'ouvre derrière le pilier terminal au chapiteau très sobre et nous révèle une large terrasse aérée et solitaire au-dessus des toits, c'est un véritable solarium ! Surprise inattendue...

Sortons et empruntons sur la gauche la montée Timon pour pénétrer sur la droite de cette rue au n° 2, en passant sous un porche ouvrant sur une cour de quelques mètres carrés. Une tourelle dont l'ouverture en berceau abrite l'escalier, nous accueille : la base de la colonne est sculptée (fig. 10 et 11) ; de jolies fenêtres assez bien conservées et sur la droite des balcons de bois réclament une restauration nécessaire.

Un escalier frère se trouve au n° 4 tout voisin : courette, tour en partie dégagée sous un arc, mais coupée à la hauteur du toit de la maison.

Nous sommes maintenant dans la rue Marchande. Entrons dans la cour plus vaste du n° 17. La façade sur cour de cette maison est une des plus belles de Vienne. La tour et son escalier à larges degrés, 1,55 m., les élégants balcons sont de remarquables témoins de l'époque de la Renaissance. Pourquoi faut-il déplorer l'état d'abandon de ce véritable bijou architectural ?

A peu près intactes sont la maison et la tour, malgré un manque d'entretien regrettable, mais les galeries du rez-de-chaussée aux élégants arceaux à colonnes sont cachées par des portes de garage et invisibles ; aux étages, aveuglées par des briquetages, elles abritent des débarras ; enfin suprême déchéance, le puits surmonté d'une belle coquille voisine avec des latrines !... (12, 13 et 15).

Oublions un instant... et prenons l'escalier dont les marches fort usées montreront au chercheur de curieux signes lapidaires répétés aussi sur la colonne (14). Un beau plafond au sommet de la tour avec colonne et chapiteau (16). Une petite porte dissimule le deuxième escalier à vis dans la tour jumelle, 0,72 m., et sur la colonne de soutien d'autres signes lapidaires, marques de tâcherons figurant un petit cercle dans un cercle plus grand. Cet escalier est couronné par une petite coupole à six ogives entrecroisées avec au centre une clef de voûte unie ; une autre porte étroite, quelques degrés et c'est le sommet de la grande tour hexagonale abritant sous un plafond en boisage, un pigeonier, dont les locataires ailés paraissent très fiers de leur belle demeure aérienne ; ils sont charmants ces gracieux volatiles, mais hélas combien nuisibles aux vieilles pierres ! Nous pourrions encore grimper sur le toit de la maison pour constater que le pignon terminal couronnant cet ensemble a disparu.

Nous quitterons cette cour en souhaitant voir bientôt disparaître cloisons intempestives et cette noire bâtisse utilitaire qui l'encombre pour admirer sur l'autre côté de la rue — n° 14 —

une maison dont l'aspect abandonné nous désolait encore tout récemment.

Elle vient d'être rénovée avec infiniment de goût et d'intelligence. Il y a là un exemple de ce qu'un effort, combien méritoire et une restauration bien conduite peuvent donner comme résultat.

A l'intérieur le bel escalier à vis, jadis sombre et lépreux est devenu clair et gai et au sommet l'ordonnance déjà décrite : coupole terminale sous colonne délicatement ornée est parfaitement mise en valeur ; la tour ronde s'élève au-dessus jadis couronnée d'un pigeonnier, heureusement désaffecté.

La façade, au rez-de-chaussée, entièrement dégagée a remis à jour les belles arcatures en pierre de taille ; elle est nette, sobre, sans vitrines abusives trop fréquentes avec faux marbre et la porte ancienne aux belles ferrures a retrouvé une nouvelle jeunesse (17, 18, 19).

La maison toute entière est redevenue vivante.

Il faut nous en réjouir d'autant plus que tout à côté — n° 18 — se trouve une élégante façade (fig. 20) et les façades sur rue sont rares à Vienne. On peut lire sur un des petits blasons décorant les arcatures une date : 1555, sans doute date d'une reconstruction. Elle mériterait des soins plus attentifs, car elle possède cette particularité d'avoir deux escaliers à vis, le premier se trouve à gauche après avoir pénétré sous le porche en berceau et il est plus ancien que la façade et de même le deuxième escalier à vis au fond de la cour — fort mal entretenu — ; ce dernier dessert des maisons voisines, l'autre, escalier privé, fait communiquer la boutique avec l'appartement sur rue.

La cour a conservé quelques vestiges d'un ensemble qui devait être fort gracieux, deux arcades avec colonnes. La tourelle (fig. 21) forme un contraste étonnant de vétusté et d'abandon avec la maison n° 16 décrite plus haut.

Nous n'oublierons pas de revenir jusqu'à la maison n° 12 où nous trouverons encore un escalier à vis très roide, 1,20 m., aux beaux degrés de pierre, pour retrouver en haut un plafond terminal en coupole sur colonne à chapiteau, mais l'enquêteur ne pourra pénétrer dans un deuxième escalier condamné et ne saura où il peut aboutir...

Il nous faut signaler une tour fort originale au n° 21 ; l'escalier, 1,30 m., avec base de colonne ouvragée se termine au troisième étage, la colonne s'élève pour soutenir un plafond boisé sous un chapiteau rond. A cet étage on trouve le départ du petit escalier, 0,65 m., dans une petite tour jumelle en forme d'échauguette ; éclairé par une sorte de petite meurtrière en forme de croix il conduit dans une petite chambre dont le plafond s'arrondit en dôme, mais on ne peut plus atteindre, sauf par le toit de la maison une deuxième pièce terminale en très mauvais état. Cette double tour est difficilement visible, nous avons pu cependant en réaliser une photographie (fig. 22).

La rue Siméon Gouet vers laquelle nous dirigeons nos pas nous réserve la surprise — n° 2 — d'un escalier très ancien, à vis naturellement, 0,95 m. d'ouverture, complètement encastré dans la maison. On voit sur la vieille porte un antique marteau et sur les pierres de la colonne, nous pourrions déchiffrer de multiples marques de tâcherons, sorte de lettres majuscules gravées de manière fruste : Z renversés, W, M, de formes irrégulières et penchées. Au n° 13 un autre escalier de même dimension ouvre directement sur la rue, inclus dans une petite tourelle ronde en partie dégagée qu'agrémentent une jolie porte cloutée.

Revenant dans la rue Marchande, nous pourrions découvrir d'autres demeures d'un tout autre style. Le XVII^e siècle nous a légué quelques escaliers larges et nobles, tel celui du n° 11 aux balustres Louis XIII ; malheureusement l'étroitesse de la cour ne permet d'en donner qu'une représentation partielle (fig. 23). Ce n'est guère possible pour les maisons n° 31-33 et 15 dont nous pouvons cependant figurer le heurtoir (fig. 24) et la belle porte.

Nous n'avons pas cependant épuisé cette impressionnante série des escaliers à vis ; celui que nous allons voir — n° 28 — est un escalier privé jusqu'au premier étage, mais on le rejoint à l'étage au-dessus par un escalier droit — n° 26 —. Quel extraordinaire enchevêtrement de cours et de maisons ! Deux autres voisinent également — n° 32, 34 — larges tous deux de 1,30 m. ; le premier sur une cour sombre, tour tronquée, dessert de petits appartements à balcons de bois ; pour l'autre ce sont des galeries avec arcades et colonnes. Il se termine au 3^e étage sur une terrasse d'où l'on jouit d'une jolie vue sur Vienne, la Bâtie, les clochers (fig. 25).

La tour ronde se surélève encore de quelques mètres et c'est un escalier extérieur unique en son genre qui l'encerclant permet d'arriver à son sommet, petites pièces utilisées comme greniers.

D'un autre grenier voisin, vision inattendue, cette tour carrée qui pourrait être une tour de rempart (fig. 26).

Reprenant pied sur la terre ferme, il nous resterait à voir la cour et la maison du n° 35 déjà décrites dans le précédent bulletin.

Nous n'y retournerons pas et notre promenade s'arrêtera à l'entrée de la rue des Orfèvres ; ses belles maisons, nous les visiterons la prochaine fois. La place qui nous est réservée dans cette revue ne nous permettrait plus de les illustrer avec le soin qu'elles méritent.

Et puis, n'est-ce pas, dans ce dédale sans fin d'escaliers, le lecteur ne risquerait-il pas de s'égarer ? Et l'enquêteur de « perdre le souffle », car nous avons encore un long chemin à parcourir.

(à suivre)

J. GARON.

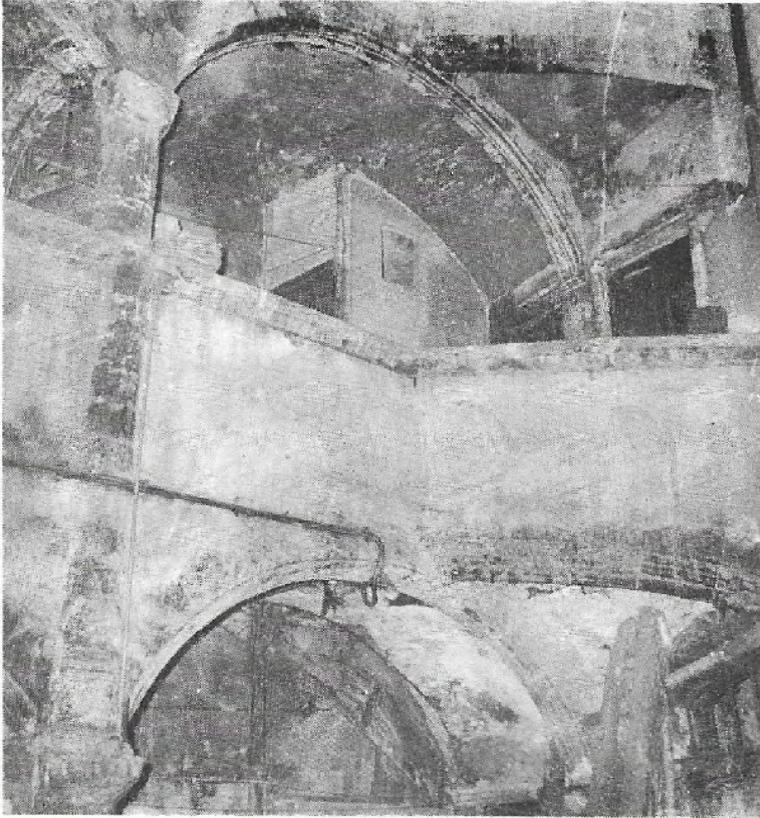


2. — Porte avec encadrement mouluré
et blason



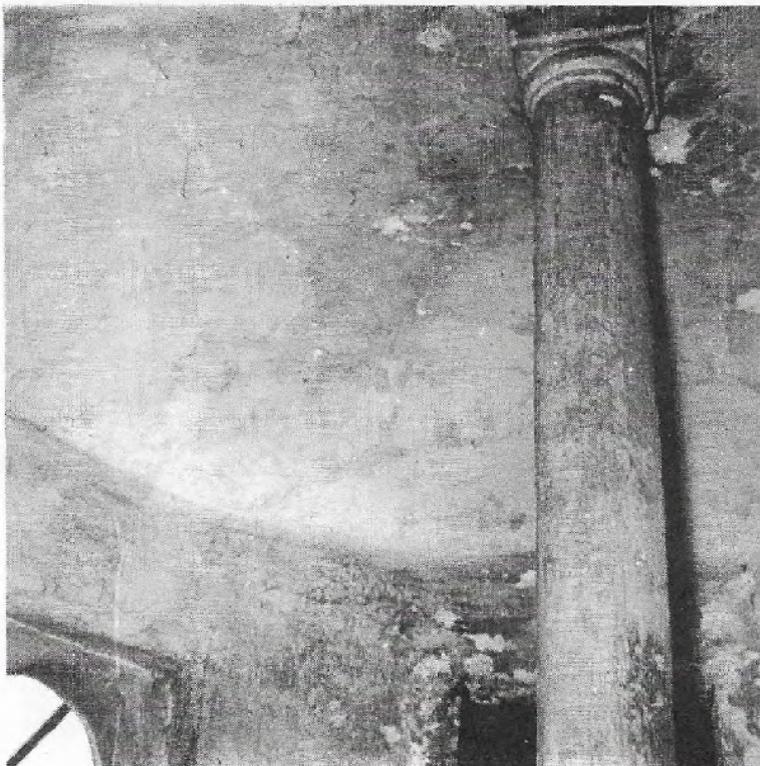
3. — Blason non identifié

RUE DE L'EPERON N° 4



4. — Balcons sur Cour

RUE DE L'EPERON N° 9



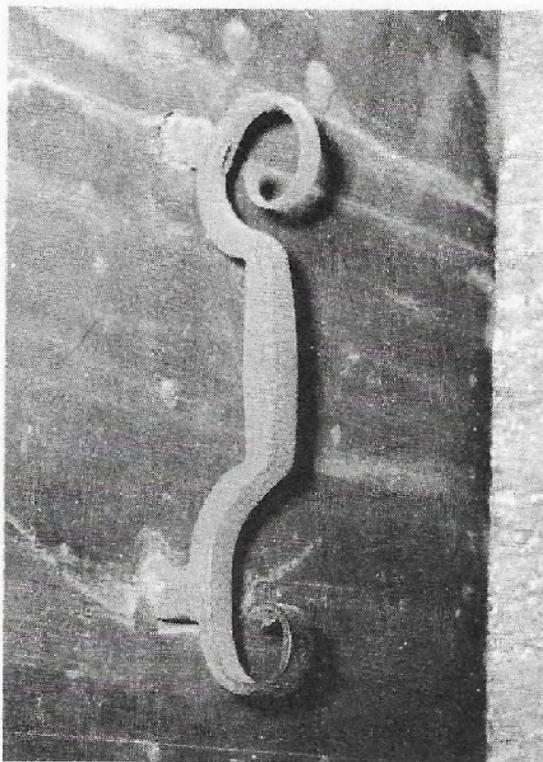
5. — Plafond de la Tour, Colonne et chapiteau

RUE TABLE-RONDE N° 4
(Angle place A.-Briand)



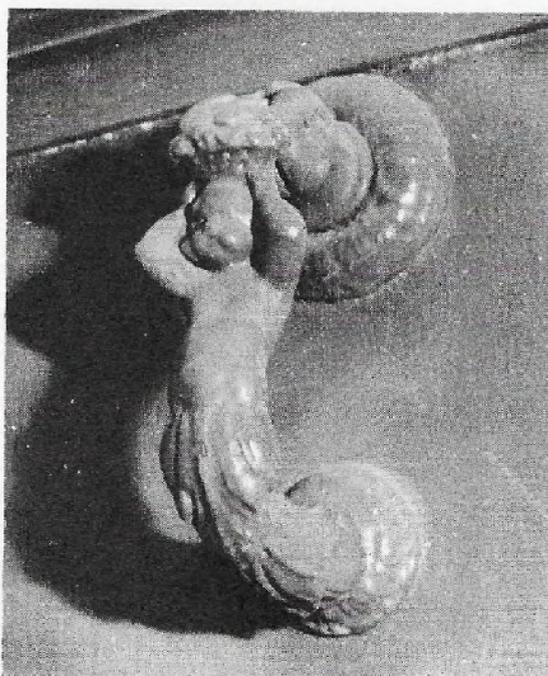
6. — L'imposte aux ferrures délicatement ouvragées
et 6 bis. — la porte sculptée d'un beau style

MONTEE TIMON



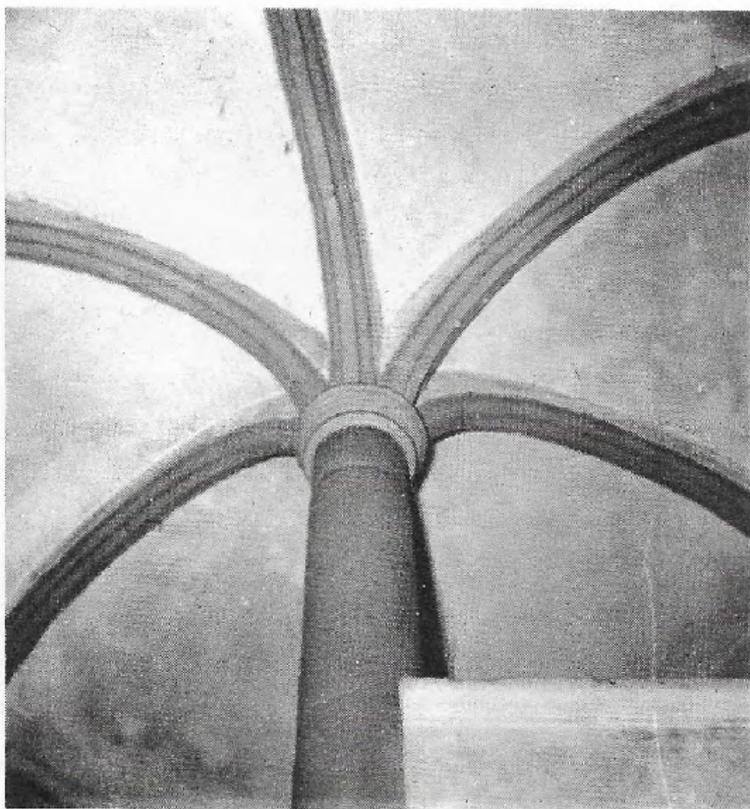
7. — Marteau

PLACE A.-BRIAND



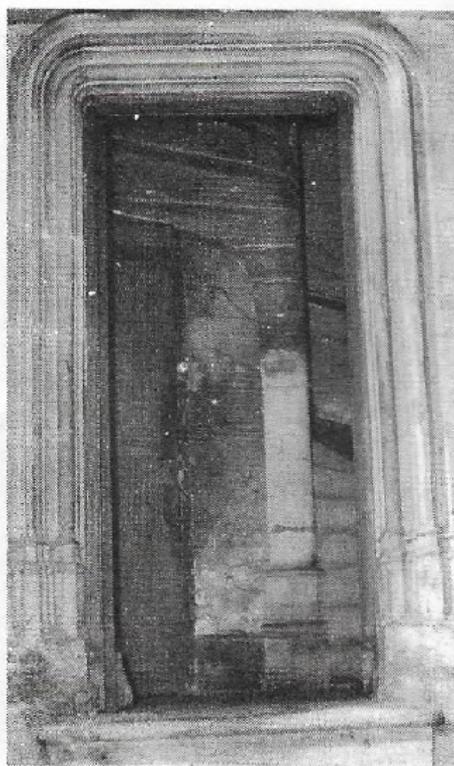
8. — Heurtoir

PLACE A.-BRIAND N° 1



9. — Le beau plafond « en palmier » de la Cour

MONTEE TIMON N° 2



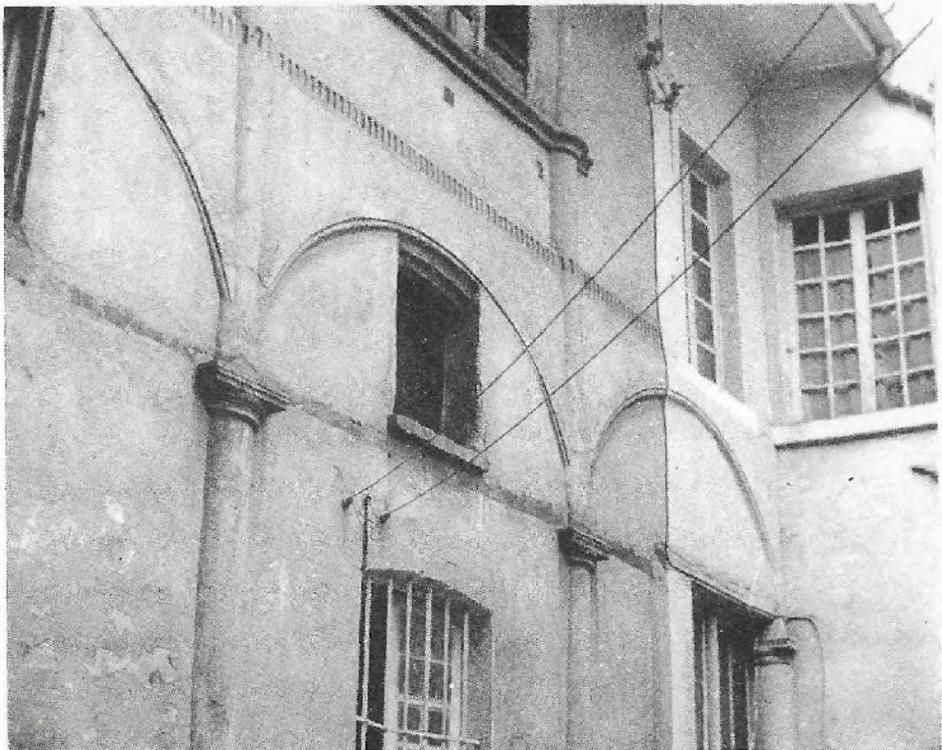
10. — Porte moulurée
Colonne d'escalier à vis

MONTEE TIMON N° 2

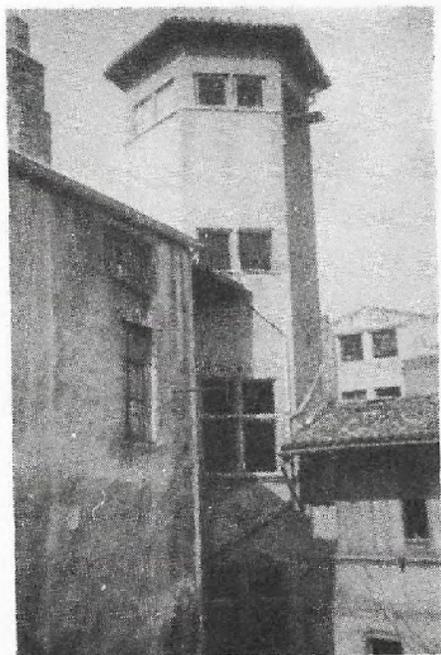


11. — Exemple de base de colonne sculptée

RUE MARCHANDE N° 17



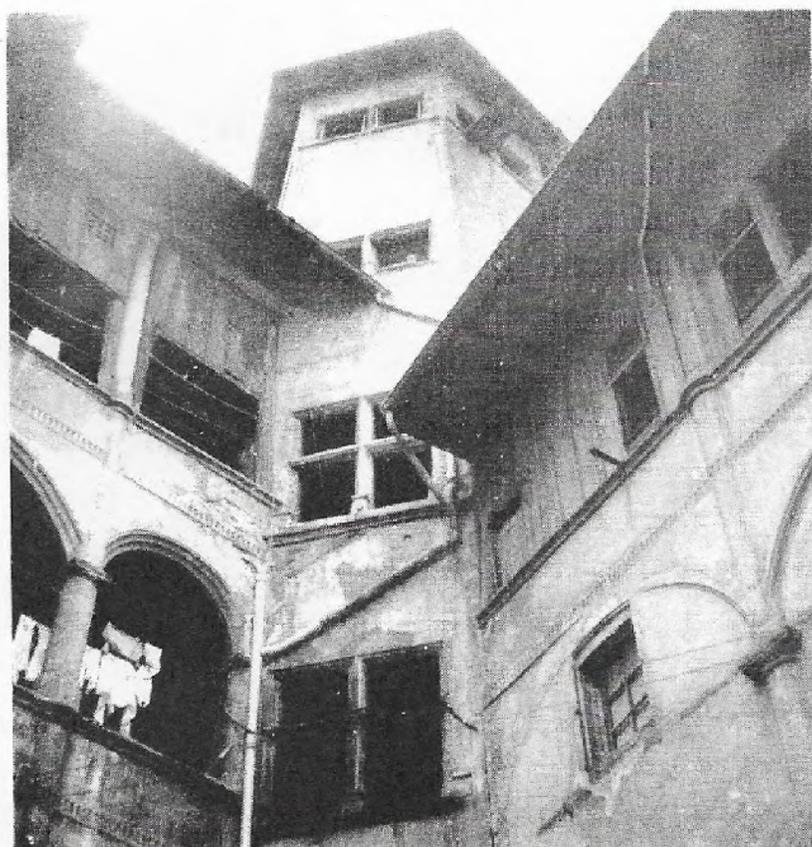
12. — Galeries fermées par de tristes briquetages



13. — L'élégante tourelle



14. — Marques de tâcherons
escalier de la tour

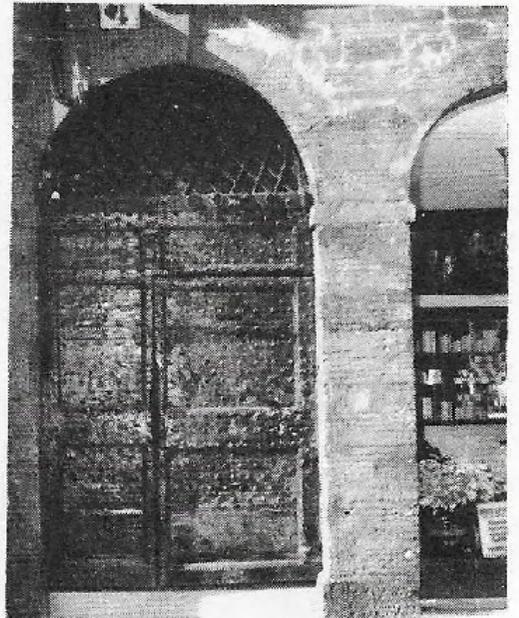


15. — La cour



16. — Chapiteau, Colonne
beau plafond terminal
de la tour

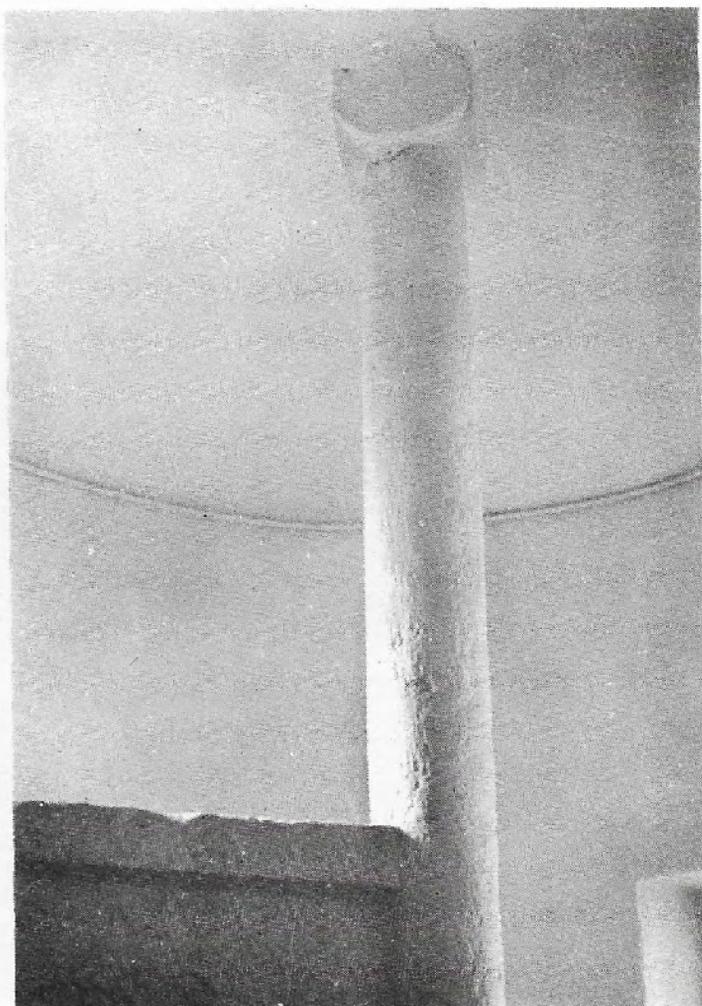
17. — L'ancienne porte cloûtée avec
imposte, heurtoir a retrouvé une
nouvelle jeunesse.





18. — Façade du rez-de-chaussée aux belles arcatures ressuscitées avec infiniment de goût...

19. — Au sommet de l'escalier-à-vis une colonne ornée parfaitement remise en valeur.





20. — Une belle façade Renaissance sur la rue...



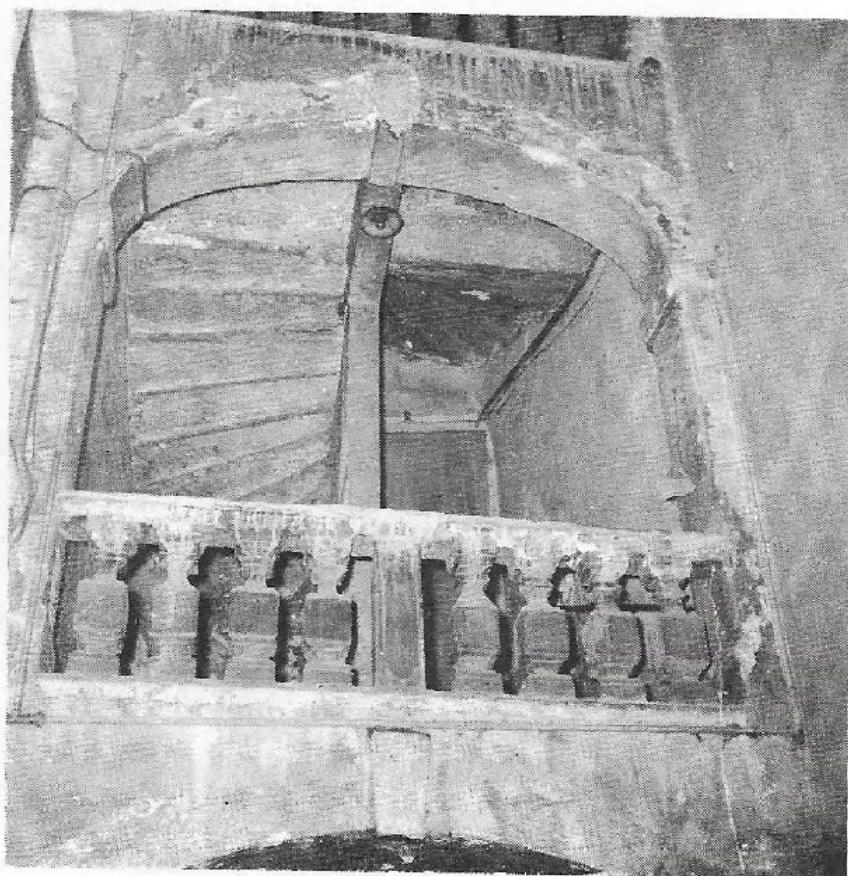
21. — ...mais dans la cour une tourelle ancienne fort délabrée...

RUE MARCHANDE N° 21



22. — ...Une tourelle double
difficile à découvrir

RUE MARCHANDE N° 11



23. — Un bel escalier Louis XIII

RUE MARCHANDE N° 15



24. — Une très belle porte
avec double heurtoir

RUE MARCHANDE N° 34

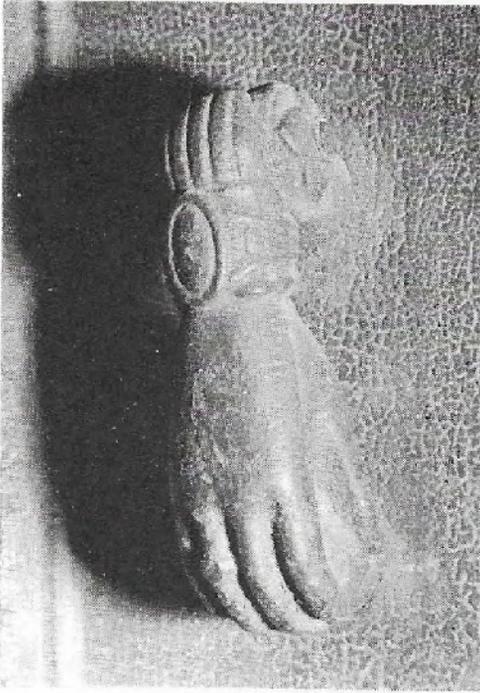


25. — Du haut de la terrasse terminale, le clocher
de Saint-André émerge au-dessus des vieux toits

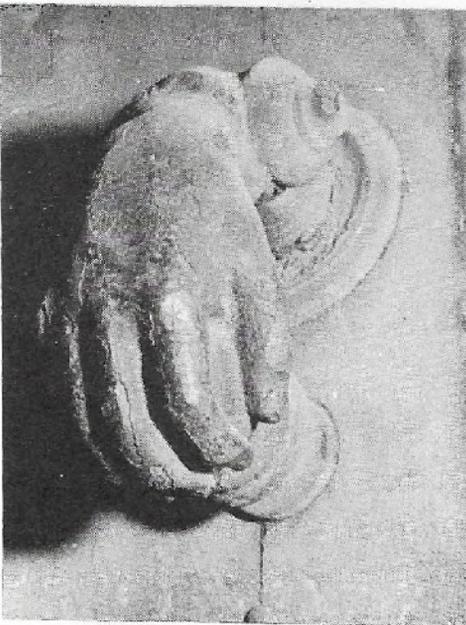


26. — D'un grenier... cette tour carrée insolite

HEURTOIRS MAINS



27.

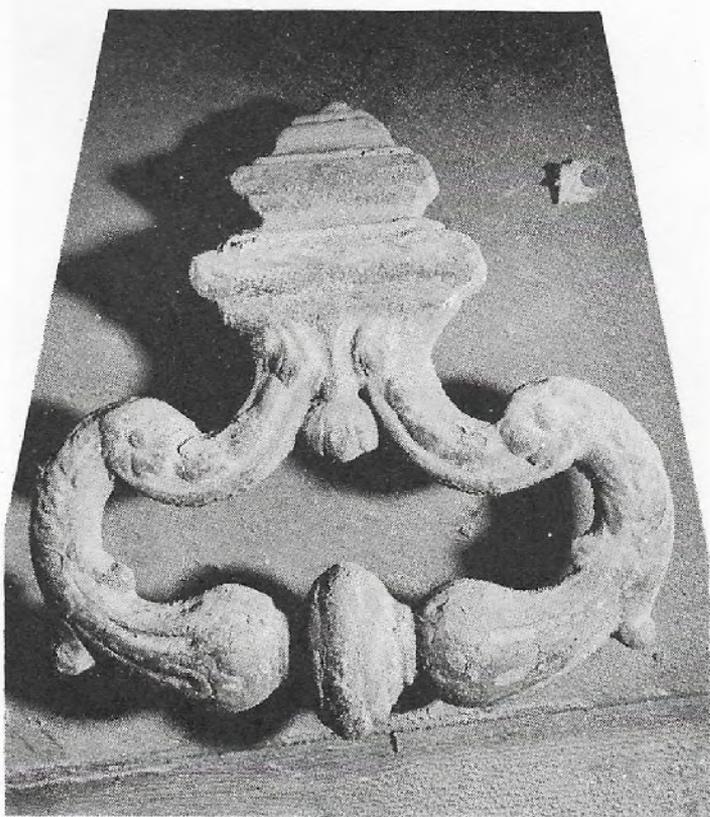


29.

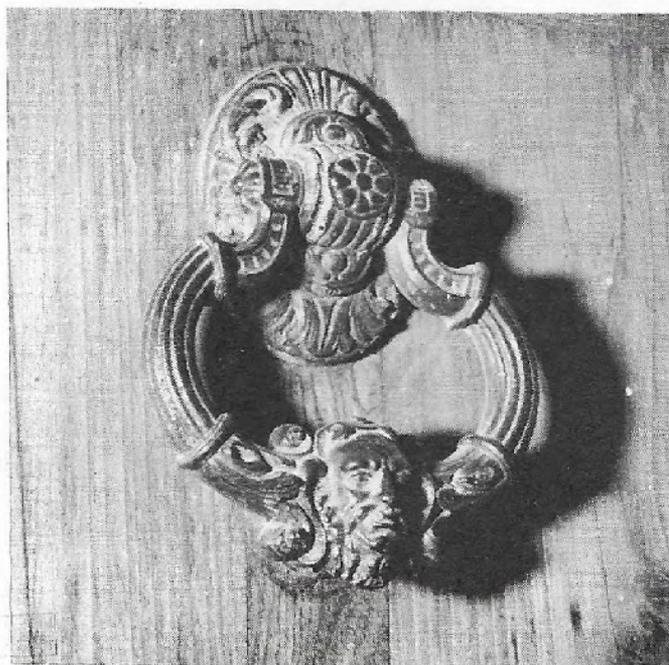


28.

HEURTOIRS ANNEAUX



30.



31.

HEURTOIRS PENDANTS



32.



33.

VIEILLES PORTES ET HEURTOIRS

Au XVI^e siècle, pour appeler les portiers, on mit aux portes des heurtoirs. D'après Violet-le-Duc, ce furent primitivement de petits maillets suspendus par une corde ou une chaînette aux huis des portes et à environ un mètre du sol. Ils furent ensuite fixés dans le bois de la porte par un ou deux tourillons qui en assuraient la mobilité, et qui permettaient, lorsque le heurtoir avait été soulevé, et qu'on l'avait lâché, de retomber avec bruit. Pour accentuer le bruit, on mit un clou spécial, à tête bombée, à l'endroit où retombait le heurtoir ; cela augmentait considérablement la résonance.

On trouve encore des heurtoirs sur les portes d'entrées, mais leur usage, en réalité, se termina au XIX^e siècle.

L'électricité a remplacé l'usage du heurtoir et petit à petit ils disparaîtront de l'ornement de portes. Nos arrières petits enfants iront les voir dans les musées.

Les heurtoirs eurent des formes très diverses : anneaux, marteaux, pendants, mains.

Les plus anciens heurtoirs furent les anneaux, ils furent quelques fois simples, mais le plus souvent ornés de volutes, de bosses, de têtes (30, 31).

Les marteaux furent primitivement les plus nombreux, les plus variés, les plus ornés. Représentant souvent des personnages mythologiques, des animaux, chiens, serpents, des poissons : dauphins (34, 35, 36, 37, 38, 39, 8, 7).

Les pendants furent de diverses formes : parallépipèdes terminés par une boule, glands allongés (32, 33).

Les heurtoirs les plus récents sont les mains, souvent mains gauches avec une bague à l'annulaire, mais aussi mains droites ; il y en eut de très grosses et aussi de très petites (27, 28, 29).

Le métal employé pour les heurtoirs fut le fer, on employa ensuite le bronze et enfin la fonte.

Sur les portes qui comprenaient deux vantaux, on mettait le heurtoir sur celui de droite et quelques fois un objet semblable était fixé sur l'autre vantail, pour faire pendant (24).

Les vantaux de portes furent cloutés, puis nus, mais aussi ornés de dessins en moulures qui encadraient le heurtoir.

Notre ville possède encore quelques portes anciennes, certaines sont cloutées : 4, rue du Quatre-Septembre ; 10, rue des Clercs. Celles des 15, rue de Bourgogne et 16, rue Marchande

(17) ont des heurtoirs en forme de marteau. Celle du 15, rue des Clercs est plus récente, elle est à panneaux et à heurtoir en forme d'anneau.

Les impostes des portes : 15, rue Marchande, dont la porte a un marteau, et surtout 4, rue de la Table-Ronde ont beaucoup de cachet (6).

Les portes de nos maisons ont de nombreux heurtoirs. On peut encore en dénombrer plus de 320, quoique beaucoup déjà aient été enlevés et que de nombreuses portes anciennes aient été remplacées par les portes neuves depuis le début de ce siècle.

Le nombre des heurtoirs en forme de main est de beaucoup le plus important, il y en a plus de 90. Elles sont : petites, 30 rue Victor-Hugo (27), grosses : rue Pompignan (29) ou artistiquement présentée : place de l'Hôtel de Ville (28).

Les anneaux sont moins nombreux, environ 40, il y en a de très simples, de très gros : 12, rue de Bourgogne (30), de très ornés : 4, rue de Bourgogne (31).

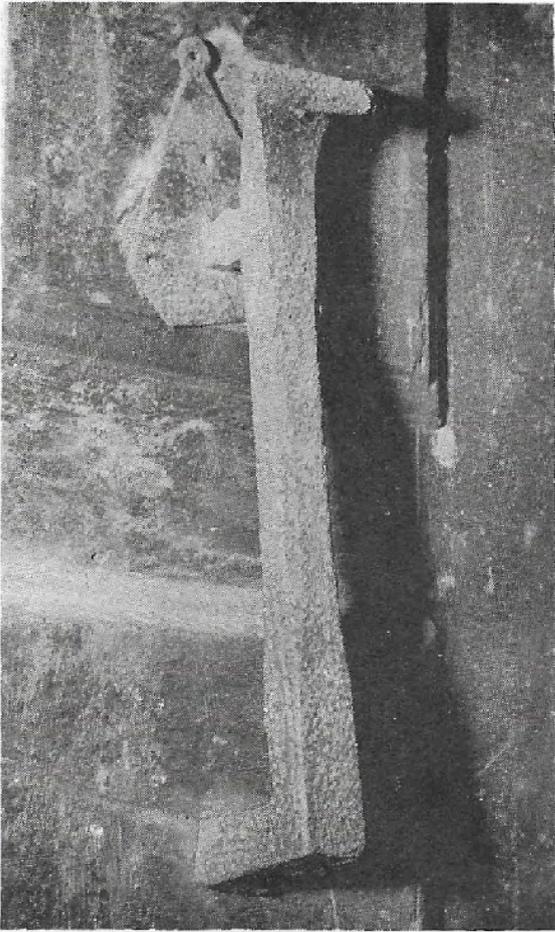
Les heurtoirs à pendants sont peu nombreux, mais très originaux, témoin ceux : 5, rue Vaucanson (32) et 18, rue Clémentine (33).

Les heurtoirs à marteau ont des formes les plus variées, on en compte dans Vienne environ 100. Il y en a de très simples et petits : 16, rue Marchande (17), de très grands : 1, rue du Quatre-Septembre (34), de style Renaissance : 15, rue Marchande, orné d'une tête de chien : 11, quai Jean-Jaurès (37), représentant un Atlante : 5, place A.-Briand (9) et 4, place St-Paul (35). Nous trouvons des dauphins : 35, rue V.-Hugo (38). Il y a un heurtoir fantaisie (36) et un très beau de style gothique : 4 bis, place Saint-Paul (39).

Nous ne pouvons pas tous les citer, disons qu'il existe encore des heurtoirs originaux : 1, rue des Bernardines ; 7, rue du Quatre-Septembre ; 21, cours Romestang ; 15, rue Victor-Hugo ; 7, rue des Orfèvres ; 10, rue Ponsard ; 1, rue des Quatre-Vents, et l'on vous engage à aller les voir. Peut-être en découvrirez-vous de plus beaux encore.

H. FRUTON.

HEURTOIRS MARTEAUX

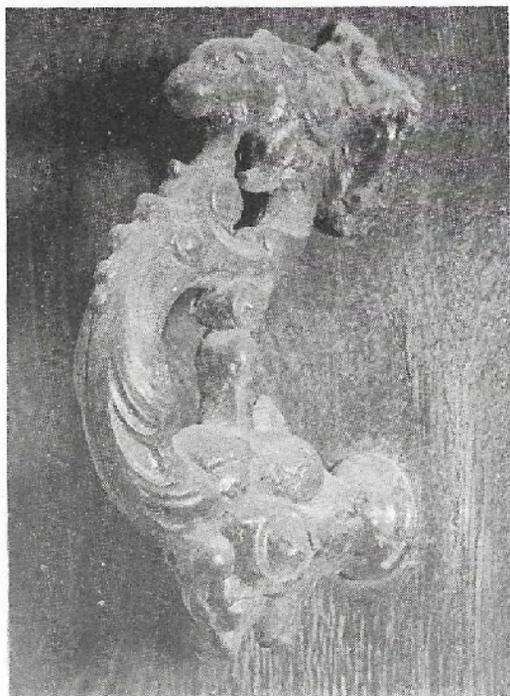


34. Marteau rustique en fer forgé

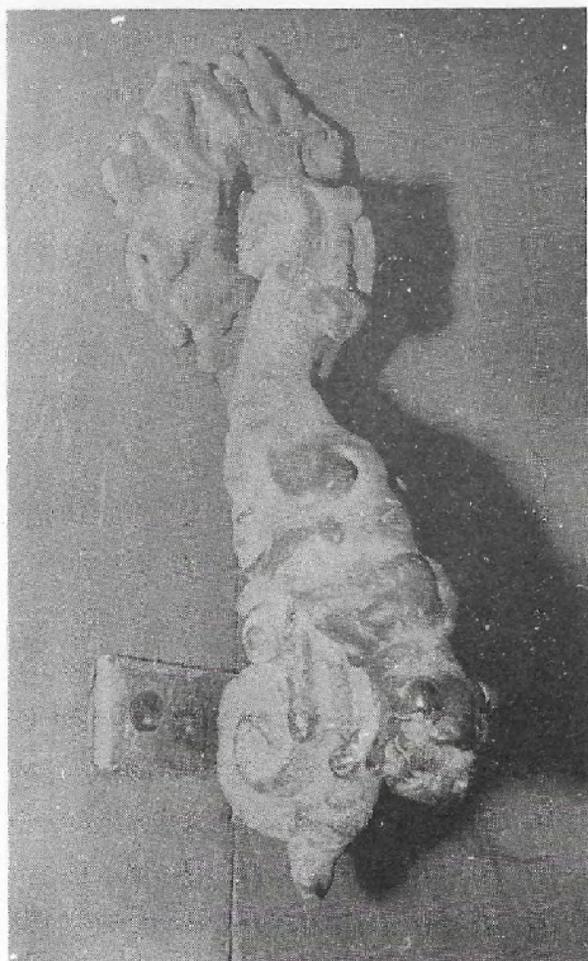


35. — Atlante

HEURTOIRS MARTEAUX



36. Monstre vomissant des flammes



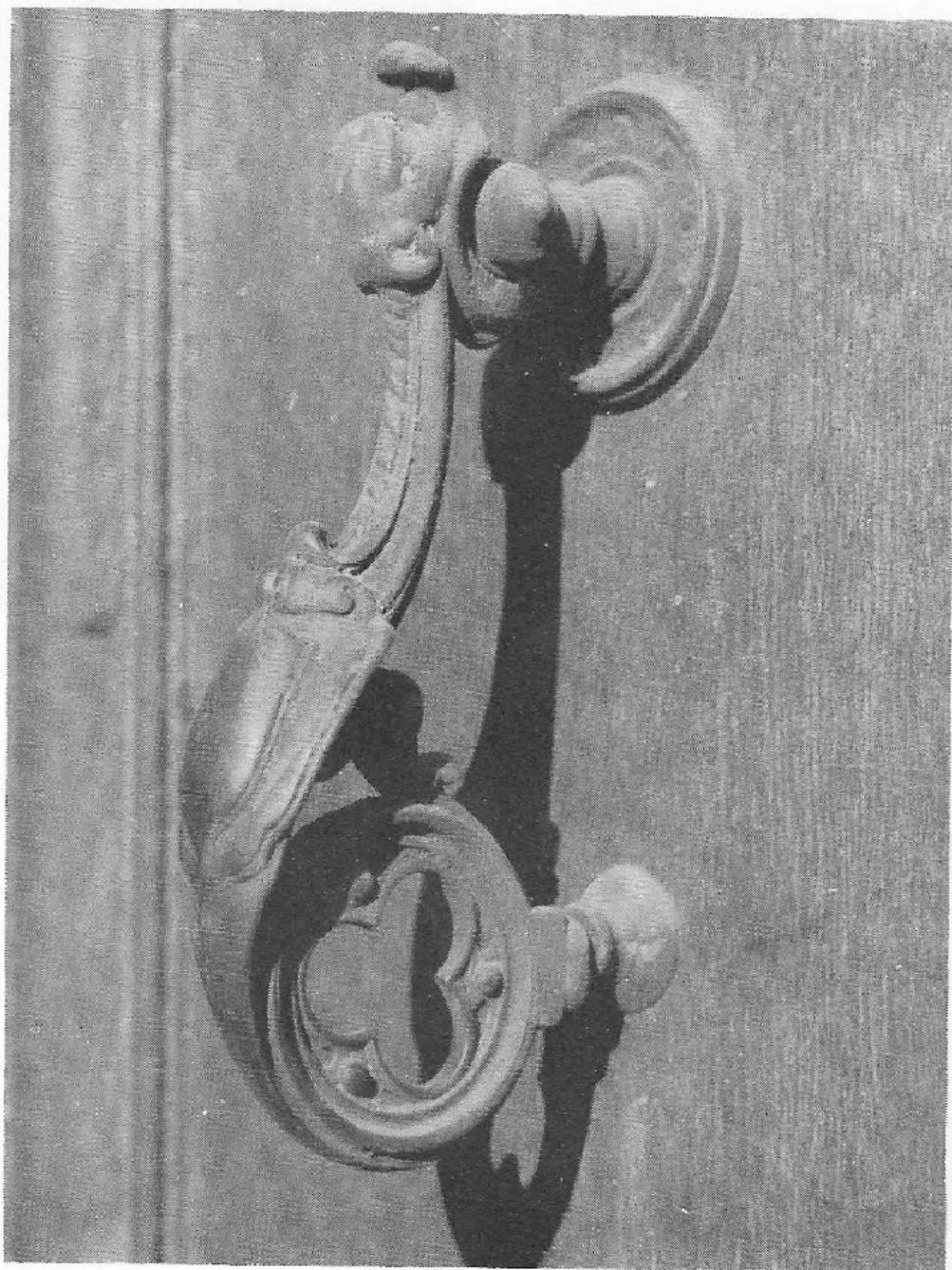
37. — Tête de chien

HEURTOIRS MARTEAUX



38. — Dauphin

HEURTOIRS MARTEAUX



39. Marteau Louis XV

NOUVEAUX ADHERENTS 1965

BARBIER (Mme Suzanne), 15, quai Jean-Jaurès, Vienne
BELLE-JOUFFRAY (Mlle), La Terrasse, Condrieu (Rhône)
BRUSSOZ André, 17, rue Voltaire, Vienne
CAILLE Daniel, 95, avenue Berthelot, Vienne
CONSTANTIN Pierre, notaire, 4, place St-Paul, Vienne
CONTAMIN Yves - Olivier (Frère), Caluire
DE CLIPPELEIR, fleuriste, 12, place Miremont, Vienne
DEROUX-DAUPHIN (Mme Alexandre), Estrablin - Village (Isère)
FRANÇOIS Rémy, 2, boulevard Asiaticus, Vienne
FRICHET Guy, 1, place de la République, Vienne
GARDON P., président honoraire de la Cour d'appel, 45, pl. de Créqui, Lyon
GIROUSSE Jean, Le Mirador, 103 bis, Coupe-Jarret, Vienne
GIULIANI, boulevard F-Point, 26, Vienne
HANGARD, 36, cours Romestang, Vienne
HASSLER Yves, docteur, 9, place Saint-Maurice, Vienne
JAILLET (Mme Charles), 78, avenue Foch, Versailles (S. et O.)
JOURNOUD Pierre, 2, rue Chantelouve, Vienne
LEVET Joannès, géomètre 4, place Saint-Paul, Vienne
MATTEI, 110 bis, rue Vimaine, Vienne
MOUSSIER (Mlle Marguerite), 170, avenue Général-Leclerc, Vienne
NANTES (de Mme), Chonas-l'Amballan par Reventin
PEGON, professeur « Le Marly », rue Vimaine, Vienne
PELLET Jean-Pierre, Les Tupinières, Vienne
PRUDHOMME-MANIN (Mme), 51, rue Victor-Hugo, Vienne
RIVIERE (Baron de), La Grotte par Pont-Evêque
TREMEAU (Mme Bernard), 4, rue de Bourgogne, Vienne
TORTRAT (Mme), 82, rue Boson, Vienne
TOURRENC Serge, 2, rue Schneyder, Vienne
VIDAL-FLEURY Joseph, Ampuis (Rhône).

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE 10 AVRIL 1966 SUR
LES PRESSES DE
TERNET-MARTIN
IMPRIMEUR A
VIENNE-SUR-LE-RHONE

DEPOT LEGAL
2^e TRIMESTRE 1966
N° 670

